

Rapport d'activités

Exercice 2011

ARCACHON

LA TESTE DE BUCH

GUJAN-MESTRAS

LE TEICH

BIGANOS

AUDENGE

LANTON

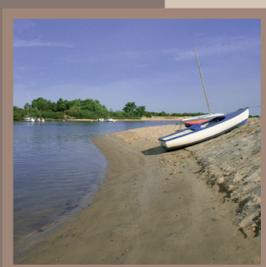
ANDERNOS-LES-BAINS

ARÈS

LÈGE-CAP FERRET



P 3	SYNTHESE	
P 4	Chapitre I. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES	
P 8	Chapitre II. TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX / POLE MARITIME	
	II.1	Balisage des chenaux intérieurs du Bassin d'Arcachon P8
	II.2	Bassin de dessablage de la Leyre P9
	II.3	Passes du Bassin d'Arcachon P9
	II.4	Contrat de projets Etat-Région 2007/2013 P10
	II.5	Activites bathymétriques et topographiques P11
	II.6	Dragage des chenaux P13
	II.7	Réensablement des plages P16
	II.8	Etudes environnementales maritimes P19
P 22	Chapitre III. L'HYGIENE ET LA SANTÉ PUBLIQUE	
	III.1	Urbanisme P22
	III.2	Surveillance sanitaire des eaux de baignade et contrôle de l'environnement P23
	III.3	Surveillance et inspection des réseaux d'assainissement P24
	III.4	Hygiène alimentaire P24
	III.5	Interventions diverses P26
	III.6	Surveillance sanitaire des terrains de camping et centres de vacances P26
	III.7	Surveillance sanitaire des centres de vacances et camps sous tentes, hébergement des mineurs P27
	III.8	Instruction des plaintes P28
	III.9	Dératisation - démoustication P28
	III.10	Capture de pigeons P29
	III.11	Sensibilisation à l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des voiries communales et des espaces verts P29
	III.12	Participation à diverses missions P30
P 31	Chapitre IV. LE TOURISME ET LA COMMUNICATION	
	IV.1	La communication touristique P32
	IV.2	Les supports de promotion P36
	IV.3	Les opérations de promotion P38
	IV.4	L'animation et les partenariats P42
P 44	Chapitre V. PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DU BASSIN D'ARCACHON	





Le Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon

Le présent rapport annuel expose les activités 2011 et constitue la traduction quantitative et qualitative de l'esprit qui anime le Syndicat au quotidien :

- Accompagner les communes à travers la restructuration et l'adaptation des réseaux aux évolutions (mission du Pôle Assainissement)
- Maîtriser l'impact du développement urbain par des actions de sensibilisation et de contrôles sanitaires (mission du SIHS)
- Maintenir l'attractivité du territoire en pérennisant les activités liées à la mer (mission du Pôle Maritime)

• Valoriser l'image du territoire au travers d'une démarche «écotouristique» (mission du Pôle Tourisme)

• Se doter de moyens transversaux pour mettre en adéquation les objectifs et les contraintes au regard d'une situation géographique existante (mission du Pôle Ressources Numériques)

• En vigie du territoire, développer une expertise du milieu par le biais d'une acquisition de connaissances afin de percevoir la réponse du plan d'eau aux sollicitations anthropiques (mission du Pôle Environnement)

Beaucoup de décisions influent sur

la qualité du milieu, marqué par l'empreinte de nos activités.

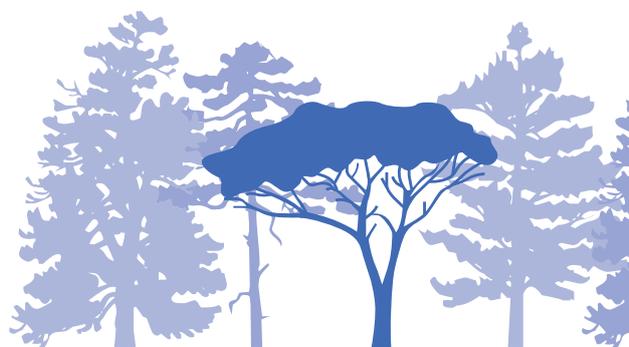
Le SIBA pèse sur chacune d'elles avec pour objectifs : préserver et promouvoir le Bassin d'Arcachon.

« Face aux nombreuses sollicitations à venir, le challenge du SIBA est d'apprécier les seuils de tolérance de notre environnement pour anticiper les actions à mener ».

Le Président,



Michel SAMMARCELLI





CHAPITRE I

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

A. ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Cette compétence historique et essentielle du syndicat fait l'objet, depuis 1995, d'un rapport annuel spécifique : « Rapport Annuel sur la qualité et le prix du service de l'assainissement » publié en mai 2012, conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par un décret et un arrêté du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 2 mai 2007, lesquels définissent les indicateurs de performance qui doivent y être mentionnés.

Ce rapport composé de 2 parties (technique et financière) présente de façon exhaustive l'ensemble de cette activité.

B. ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Les compétences

La compétence exercée par le Syndicat en matière d'assainissement d'eaux pluviales s'établit sous deux registres :

La réalisation d'études

- d'une part, celles destinées à gérer ou réviser les Schémas Directeurs des eaux pluviales des dix communes riveraines du Bassin d'Arcachon
- et, d'autre part, les études sectorielles menées à l'intérieur de chaque commune

La réalisation de travaux relatifs

- aux réseaux d'eaux pluviales des zones urbaines lorsque, à l'évidence, la collecte de ces eaux perturbe gravement les réseaux d'eaux usées et génère des dysfonctionnements des équipements de pompage et d'épuration
- au déplacement d'émissaires d'eaux pluviales en dehors des zones d'influence des plages ou des secteurs conchylicoles qui nécessitent une protection absolue

- au complément d'équipements épuratoires permettant d'atteindre l'objectif de « Zéro rejet » dans le Bassin d'Arcachon par l'usage de passe débits, bassins d'infiltration ou de stockage permanent ou temporaire des eaux pluviales

Les travaux réalisés en 2011

Opération d'assainissement des eaux pluviales à Lège-Cap Ferret

Le SIBA a réalisé deux bassins de stockage et d'infiltration des eaux pluviales sur la place Reinhard et la rue des Cormorans, dans le cadre

de l'amélioration de la qualité des rejets d'eaux pluviales.

Le coût global de ces travaux s'élève à : 487 714 € TTC

Ces bassins, composés respectivement de 700 et de 250 m³ chacun, reprennent les eaux de ruissellement de leurs bassins-versants, pour les traiter par effet de décantation et d'infiltration à travers le sol.

L'objectif est de :

- stocker et infiltrer les eaux pluviales
- supprimer ou limiter au maximum les rejets dans le Bassin d'Arcachon
- protéger la qualité des eaux conchylicoles et de baignades
- dépolluer les eaux pluviales par décantation-filtration



PLACE REINHARD



RUE DES CORMORANS



Création d'ouvrages structurants d'assainissement des eaux pluviales : Le Teich

Ces travaux ont pour but d'améliorer la gestion des eaux pluviales du centre Bourg du Teich, conformément aux recommandations émises dans le schéma directeur des eaux pluviales de la commune Du Teich. Ils permettent d'améliorer les conditions d'écoulement et de stockage des eaux de ruissellement et de protéger le centre bourg des risques d'inondations de la Leyre et du Bassin d'Arcachon.

Les deux premières phases de travaux de terrassements consistent à recalibrer le ruisseau de Petioun, à réaliser un canal surdimensionné et des ouvrages de liaison avec le canal des Marais. Les volumes utiles représentent 29 600 m³.

La dernière phase des travaux concerne la construction d'un ouvrage de prise d'eau dans l'Eyre et la construction d'une station de pompage pour effectuer un renouvellement de l'eau du canal, en période estivale notamment.

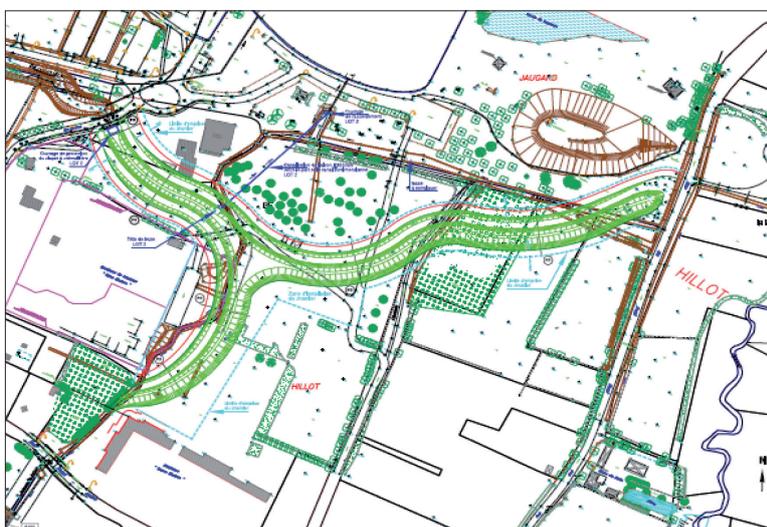
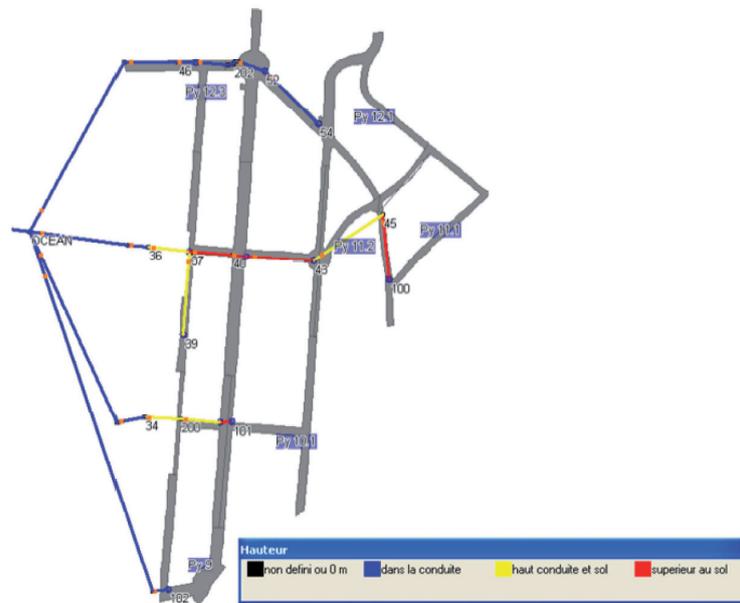


Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales du Pyla-sur-Mer, La Teste de Buch

Dans le cadre de ses compétences, et à la demande de la commune de La Teste de Buch, le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales du Pyla-sur-Mer a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre du SIBA.

Ce document permet d'établir un audit complet du système d'assainissement des eaux pluviales du quartier du Pyla, en répertoriant les bassins-versants, exutoires, réseaux et ouvrages divers. Il permet également d'identifier les secteurs de dysfonctionnement et de



proposer des solutions techniques permettant de réduire ces insuffisances, et apporter une amélioration

qualitative aux eaux rejetées.

Coût de l'étude : 19 400 € TTC

Etudes sectorielles

Le SIBA se place aux cotés des communes pour réfléchir aux aspects pluviaux et hydrauliques par secteurs, notamment dans le cadre de programmes d'aménagements communaux.

la problématique des eaux pluviales et les contraintes de marées, en intégrant la création de bassins d'étalement, dans le cadre de travaux de réaménagements de cette zone littorale. Le bureau d'étude propose

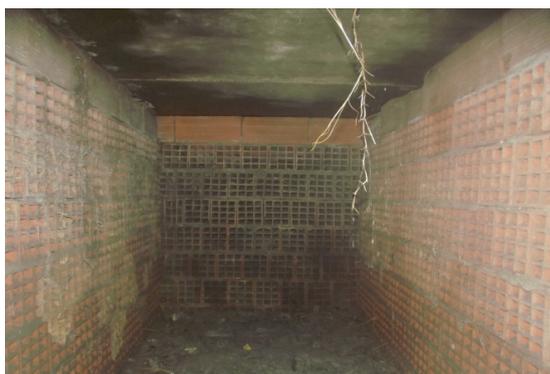
de créer des déclivités successives ou noues qui permettront de favoriser l'infiltration tout en privilégiant l'intégration dans un environnement naturel à préserver.

Coût de l'étude : 11 700 € TTC

Lanton, quartier de Robinville - Port de Tausat :

L'objectif de ce schéma hydraulique, sur le quartier du vieux port de Tausat, est de compléter le Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales de Lanton et permettre à la commune de prendre en compte

INFILTRATION DES PUISARDS EN PERIODE DEFAVORABLE : NAPPE HAUTE					
Puisards	CAPACITÉ D'INFILTRATION			CAPACITÉ DE STOCKAGE	
	Slatérale - nappe basse	Slatérale - nappe haute	K	Q infiltration m³/h	Volume
P.1	8,28	8,28	1,00E-04	2,98	3,10 m³
P.2	8,23	4,115	1,00E-04	1,48	3 m³
P.3	6,4	3,2	1,00E-04	1,15	2,4 m³
P.4	8,37	4,185	1,00E-04	1,51	2,3 m³
P.5	8,23	4,115	1,00E-04	1,48	3,20 m³
P.6	8,23	4,115	1,00E-04	1,48	3 m³
P.7	10,2	5,1	1,00E-04	1,84	4,50 m³
P.8	8,12	4,06	1,00E-04	1,46	4,10 m³
P.9	7,6	3,8	1,00E-04	1,37	3 m³
P.10	40,1	20,05	1,00E-04	7,22	37 m³
P.11	23,2	23,2	1,00E-04	8,35	13,7 m³
P.12	10,5	5,25	1,00E-04	1,89	5,90 m³
P.13	10,5	5,25	1,00E-04	1,89	5,90 m³
Σ =	157,96	94,72	1,00E-04	34,10	91,1 m³



Projets d'ouvrages structurants pour améliorer l'évacuation des eaux

Ces projets répondent à des problématiques d'écoulement ou d'évacuation des eaux pluviales, pouvant provoquer localement des inondations et impacter des habitations. Elles ont permis de définir des solutions visant à améliorer le fonctionnement hydraulique de ces bassins-versants notamment en les divisant ou en

détournant une partie des eaux vers un exutoire adapté.

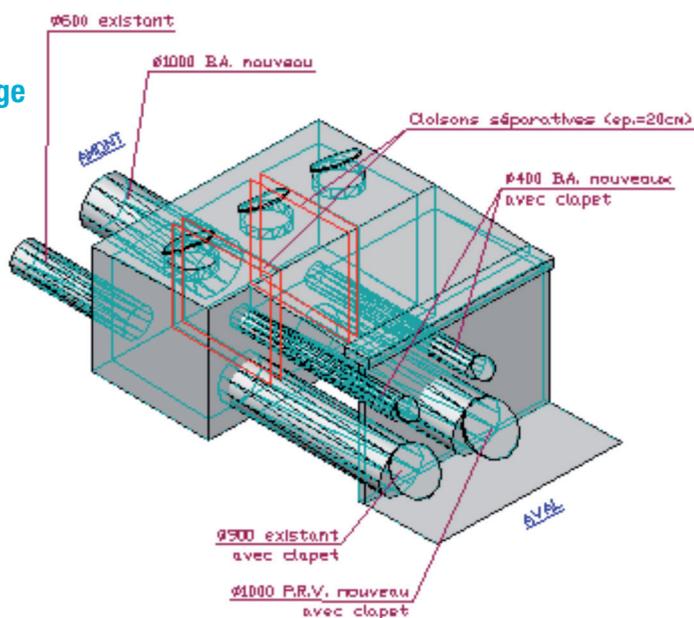
Ces projets ont porté sur trois sites :

- Arès, rue des Abberts ;
- Andernos, boulevard de la Plage ;
- Gujan-Mestras, craste de Zarra.

Ils se concrétisent par l'élaboration d'un cahier des charges, pour l'exécution des travaux en 2012.

Coût de l'étude : 8 730 € TTC

Etude et projet hydraulique Schéma 3D de visualisation de l'ouvrage et de la jonction avec le port





CHAPITRE II

TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX / PÔLE MARITIME

II.1 Balisage des chenaux intérieurs du Bassin d’Arcachon

- Signée le 20 décembre 2007, la convention tripartite entre le SIBA, le Conseil Général de la Gironde et l’Etat, (DDE/Service Maritime et Eau), précise les responsabilités de chacun au regard de la gestion

et l’entretien du balisage des chenaux intérieurs, ainsi que des obligations des différents maîtres d’ouvrage et autorités portuaires, (Etat, Département, Syndicat et communes).

- En 2011, poursuivant sa mission ainsi établie, le SIBA a mené deux grandes opérations :
 - la surveillance des balises : ce contrôle a été réalisé en interne, avec les moyens nautiques et humains du Syndicat. Le rapport

dédié a été diffusé à l’ensemble des partenaires ; au regard des constats rapportés, les travaux 2011 d’entretien ont été programmés ;

- l’entretien des balises : le SIBA a donc reconduit, en 2011, le marché avec la société GENTIL TSM : l’entretien a permis de rénover les balises référencées dans le tableau ci-dessous, pour un montant de l’ordre de 50 000 € TTC.

Exemples de balises



C2
Chenal de Graveyron



C9b
Chenal de Graveyron



K17
Chenal du Teich



TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BALISES • EXERCICE 2011

NUMÉRO BALISE	NOM DU CHENAL	TYPE DE TRAVAUX RÉALISÉS	TYPE DE VOYANT
12	Chenal de Teychan	Remplacement d'un voyant	Cardinale Sud
Ca	Chenal de Ville	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
Cb	Chenal de Ville	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
C3c	Chenal de Graveyron	Déplacement / Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C5a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C5b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C7a	Chenal de Graveyron	Redressement / Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C6a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
C6b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
C7b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C6c	Chenal de Graveyron	Redressement / Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
C9a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C8a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
C9b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
C9c	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
D 9a	Chenal d'Andernos	Remplacement balise métallique par balise en «azobé» avec voyant conforme et bande rétro réfléchissante	Tribord
K13a	Chenal de Le Teich	Remplacement balise métallique par balise en «azobé» avec voyant conforme et bande rétro réfléchissante	Cardinale Nord
K14	Chenal de Le Teich	Balise à déplacer et à changer par balise en azobé Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Bâbord
K17	Chenal de Le Teich	Remplacement balise métallique par balise en «azobé» avec voyant conforme et bande rétro réfléchissant	Cardinale Nord
K19	Chenal de Le Teich	Remplacement balise métallique par balise en «azobé» avec voyant conforme et bande rétro réfléchissante	Cardinale Nord
K10	Chenal de Le Teich	Nouvelle balise, mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	bâbord

II. 2 Bassin de dessablage de la Leyre

Aucun travaux n'a été réalisé sur le bassin de dessablage en 2011, cette année-là correspond plutôt à la constitution des dossiers administratifs nécessaires à la poursuite de l'entretien de cet ouvrage.

II. 3 Passes du Bassin d'Arcachon

MISSION DE SONDAGES ET BALISAGE DES PASSES :

Cette mission relève de l'application de la convention quadripartite « opé-

rations de sondage et de balisage des passes du Bassin d'Arcachon et suivi de leur évolution », que le Syndicat a signée avec l'Etat, (DDE/Service Maritime et Eau), le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine, en mars 2006, pour cinq années.

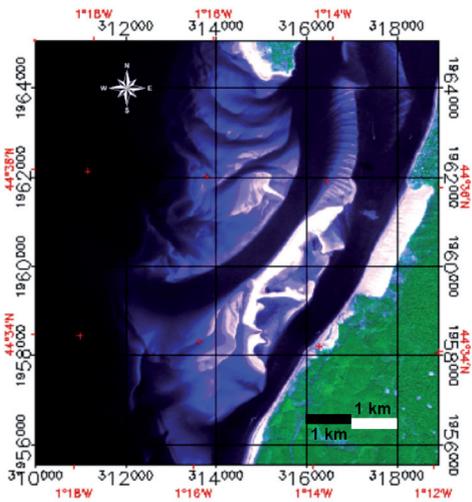
1. Matériel et intervention

Le chapitre 1 de cette convention gère plus particulièrement l'ensemble des règles applicables aux opérations de sondages et de balisage des passes.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde (ex DDE/SME) met gratuitement à disposition son personnel pour les opérations de sondages nécessitées par

l'évolution des fonds : 4 campagnes de sondage par an sont réalisées pour « les passes », outre les bathymétries des chenaux secondaires et travaux de balisage. Ce service assure, également, l'acquisition, le traitement et la diffusion des données ainsi que la fourniture et mise en place des bouées de la passe principale, dans la limite du nombre de bouées actuellement en place.

Le Syndicat et le Conseil Général de la Gironde prennent en charge, chacun à hauteur de 50 % : les moyens nautiques, le renouvellement et l'entretien des matériels de sondage afférents aux activités de la DDTM. Dans ce cadre, en 2011, 15 000 € HT ont été consacrés à mettre en place ces actions.



(LAMBERT 2 ETENDU)

2. Suivi satellitaire

Le chapitre 2 concerne le suivi des mouvements des bancs dans la zone des Passes, mais également ceux de l'intérieur du Bas-

Remarque : En concertation avec tous les partenaires, ce suivi va être dorénavant piloté par l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA).

sin, entre la Pointe du Cap Ferret, le littoral d'Arcachon (Péire et Moulleau) et de La Teste de Buch (Pyla sur Mer jusqu'à La Salie).

II. 4 Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

Le grand projet n°9 du Contrat de Projets Etat- Région 2007-2013 intitulé « Promouvoir une gestion intégrée et durable du littoral aquitain », dispose de 2 priorités spécifiques au Bassin d'Arcachon :

- **Priorité 9-1 : Connaissance et observation maritimes et littorales**
- **Priorité 9-4 : Soutien à la pêche et à l'ostréiculture**

Priorité 9-4-1

Les choix validés en 2010 ont abouti aux opérations suivantes :

- **Nettoyage du Domaine Public Maritime avec les professionnels :**

Les déchets anthropiques présents sur les parcs constituent des supports de captage pour le naissain et deviennent des entraves à l'hydraulique, ce qui contribue à accroître la sédimentation dans ces zones. Le fait d'enlever les déchets anthropiques, ainsi que les substrats coquilliers permet le lavage consécutif des parties molles présentes sur les estrans. 9 types de zones ont été sélectionnés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et, avec l'aide d'ostréiculteurs volontaires rémunérés, elles seront « nettoyées » (de façon pratique, en 2012). Cette première phase devrait permettre d'établir des fiches des-

criptives, selon le type de parcs, lesquelles présenteront les caractéristiques spécifiques et les moyens particuliers à mettre en œuvre pour le nettoyage à venir du reste des zones du Bassin d'Arcachon. A l'issue de cette phase test, un plan d'action global pourra donc être programmé. Le SIBA s'est engagé à aider cette mission à hauteur de 25 000 € HT.

- **Démantèlement des friches ostréicoles**

Un marché de démantèlement des friches ostréicoles et leur évacuation en centre de tri a été signé entre le SIBA et l'entreprise SAS VAN CUYCK pour 33 000 HT ; les friches sur les sites du Mimbeau à Lège-Cap Ferret et de Saint-Eloi à Andernos les Bains seront traitées au printemps 2012. Le SIBA récupèrera 80% de subventions auprès de l'Etat et de la Région Aquitaine.

Le Syndicat, **de son côté**, a poursuivi sa procédure d'acquisition d'une nouvelle drague :

La procédure de dialogue compétitif débutée en 2009 a pris fin, en attribuant le marché de construction de la nouvelle drague stationnaire au Chantiers MERRE, de Nort sur Erdre (44). La drague sera livrée au premier trimestre 2012.

Aux chantiers MERRE...



II.5 Activités bathymétriques et topographiques

Le Service des Etudes du Pôle Maritime continue à assurer la maîtrise d'œuvre des travaux en termes d'études préalables et de suivi de chantiers : pour la collecte de ces données, les services syndicaux sont équipés de matériels performants lesquels, permettent :

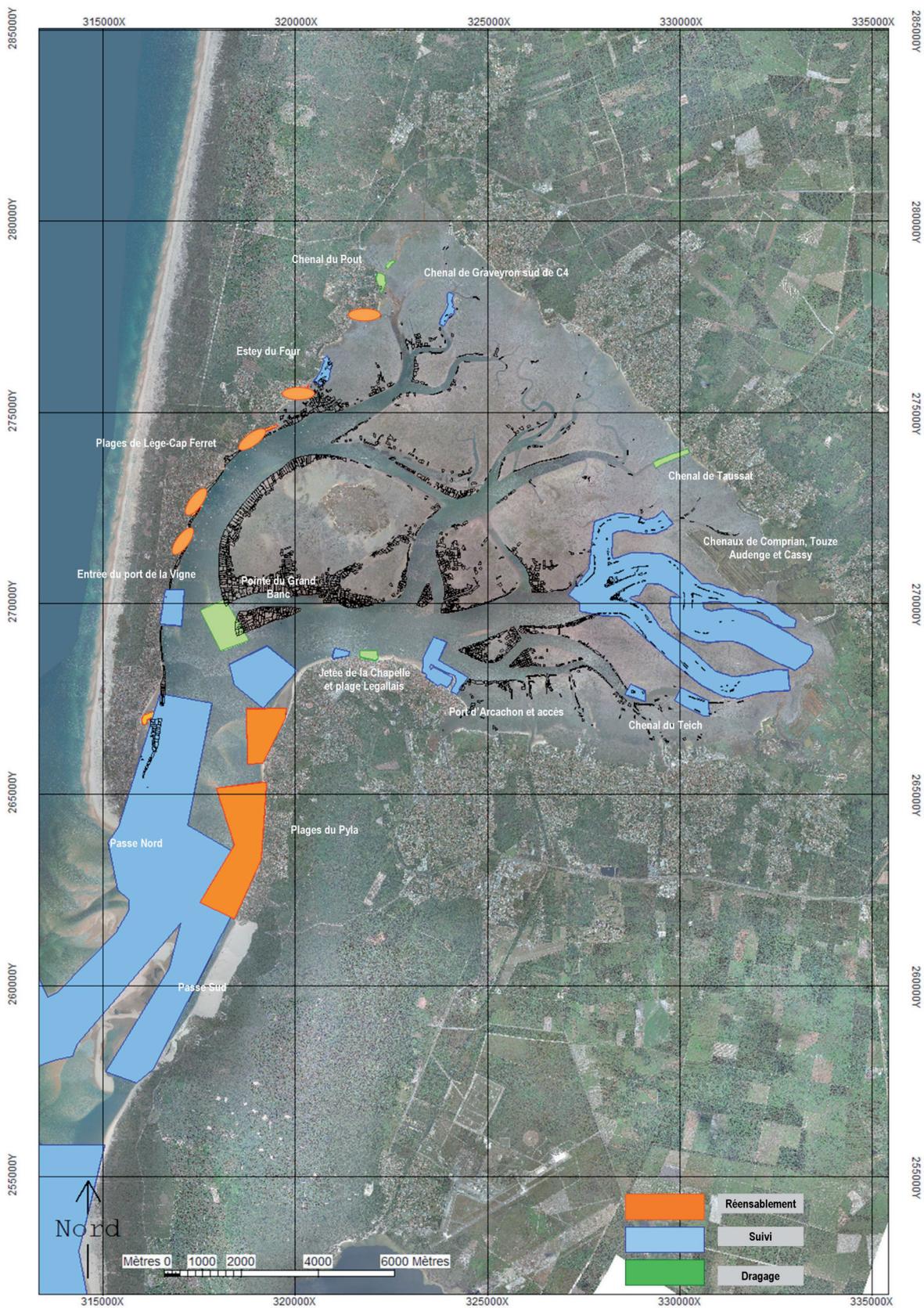
- **par la voie terrestre,** à partir de la station totale TRIMBLE ou du GPS LEICA, de localiser des points sur l'estran et d'en connaître

l'altitude (principe du levé topographique) ; cette méthode de levée est utilisée pour réaliser les suivis de l'érosion de la côte de Pyla, ou bien pour estimer le volume des matériaux qui y ont été déplacés lors de travaux de désenvasement de port par exemple.

- **par la voie nautique,** à partir du GPS ainsi que d'un échosondeur et d'une centrale d'attitude installés sur la vedette bathymétrique du SIBA, dénommée « SIBA I », d'une longueur de 8 m et d'un tirant d'eau de 30 cm ; les équipements permettent de topographier les profondeurs du

Bassin d'Arcachon : c'est le principe de la bathymétrie. Ce matériel est complété par un logiciel d'acquisition, de traitement et de restitution des données, dénommé HYPACK MAX. Il permet à la fois de préparer une mission bathymétrique, d'effectuer l'acquisition des données, le traitement des sondes, et même de réaliser des plans et cartes marines.

La carte ci-dessous présente tous les levés topographiques ou bathymétriques réalisés sur l'année 2011, pour des suivis ou pour préparer les travaux de dragage.



II.6 Dragage des chenaux

Effectuées en régie ou bien dans le cadre de travaux à l'entreprise, le SIBA a mené quatre opérations de dragage des chenaux en 2011, au nom de l'amélioration de l'hydraulique et de la sécurisation de la navigation.

Ces travaux ont fait l'objet de dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau, incluant une notice dite Natura 2000, au regard des impacts potentiels des opérations sur l'environnement global, (activités humaines, ostréiculture, pêche, oiseaux, habitats...)

1- Dragage du Chenal de Graveyron au sud de la balise C4 - Arès

Consistance des travaux

L'opération avait pour but de supprimer le banc de sable à proximité

de la balise C3c et donc d'améliorer l'hydraulique dans le chenal de Graveyron.

A l'aide de la drague aspiratrice stationnaire du SIBA, la zone de dragage a couvert 400 m de long et 30 m de large, soit une surface de 12 000 m² et un volume de 7 000 m³.

La cote de dragage a été déterminée dans l'étude de SOGREAH sur le chenal de Graveyron (le chenal de Graveyron, 2005 à 2008), soit 0.5 m CM en dessous du zéro hydrographique.

Les sédiments ont été déposés sur le petit îlot au sud de la balise C5a ; cette zone est dépourvue d'herbiers, loin des concessions ostréicoles.

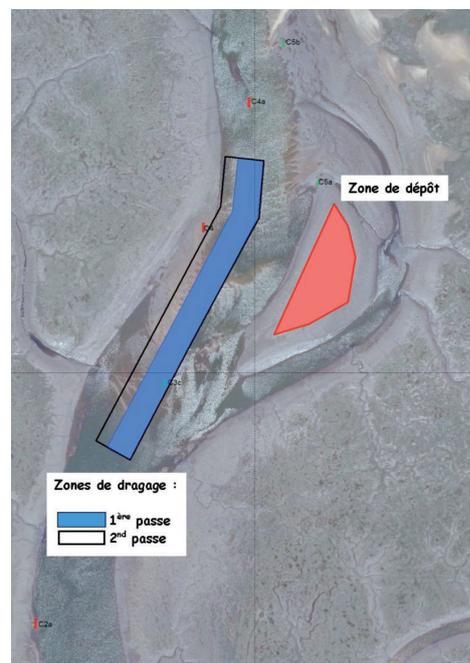
Durée

Janvier à mars 2011

Volumes extraits

7 000 m³ ont été extraits.

Coût 120 000 € TTC.



2- Dragage du chenal de Taussat à Lanton

Consistance des travaux

Dans le cadre de ses compétences maritimes, le Syndicat a été sollicité par la commune de Lanton pour draguer le chenal de Taussat, avant le démarrage des travaux du port de Taussat.

Les objectifs du projet étaient de :

- reconfigurer la zone devenue dangereuse pour la baignade et les loisirs nautiques en raison d'une grande quantité de vases ;
- éliminer les bancs de sédiments qui perturbent la circulation des bateaux dans le chenal,

- améliorer l'hydraulique dans le chenal de Taussat.

Il a donc été convenu :

- de construire temporairement sur la zone littorale dite « des cabanes » un bassin pour « piéger » les sédiments dragués dans le chenal ;
- d'évacuer les sédiments, après égouttage, vers le site de stockage de « Titoune » à Lanton.

Détails du projet

Le chenal a été dragué sur 15 m de large et 910 m de long pour un volume de 9 000 m³ de sédiments. Les travaux ont été réalisés par la drague syndicale.

Après les travaux, le bassin de décantation a été déconstruit et le site a été réinvesti par les promeneurs grâce à un aménagement paysager adéquat.

Durée

1^{ère} phase :
du 3 mars au 11 mai 2011

2^{nde} phase :
du 29 août au 29 septembre 2011

Volumes extraits

9 000 m³ ont été extraits

Coût 201 000 € TTC

Modelage et vidange des bassins :
174 500 € TTC

Le 14 mars 2011



Le 23 mars 2011



Le 5 mai 2011



Le 25 août 2011



Le 21 septembre 2011



Le 29 septembre 2011



3- Dragage de l'Estey du Four - Lège-Cap Ferret

Consistance des travaux

Dans le cadre de ses compétences statutaires, le Syndicat a été sollicité par la commune de Lège-Cap Ferret, les navigateurs et les riverains pour draguer l'Estey du Four. Cette opération avait pour but d'améliorer l'hydraulique de cet estey et la circulation nautique jusqu'au port. Ces travaux ont fait

suite aux dragages de l'estey des Jacquets réalisés par le SIBA en septembre 2008.

Ils ont été confiés à l'entreprise SAS VAN CUYCK qui les a réalisés en mars 2011.

Les travaux consistaient à draguer l'estey du Four, sur environ 9 m de large et 650 m de long, et à déposer les sédiments sur la plage entre l'écluse du réservoir et le village du Four ; cette plage était érodée : les

perrés étaient effondrés, les pins tombaient sur la plage.

Les sédiments dragués ont ainsi servi à réensabler une partie de cette plage sur 200 m environ et 25 m de large soit 40 cm de sable en plus.

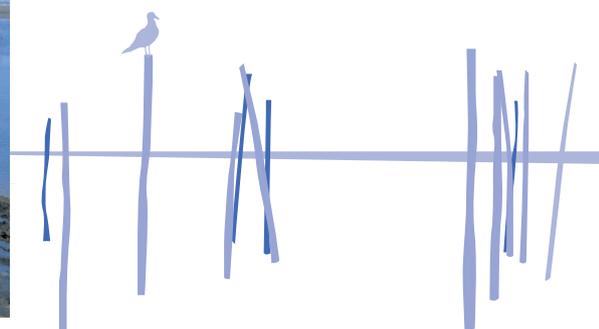
Volumes extraits

2 500 m³ de sédiments

Coût 35 000 € TTC



Zone de travaux



**4- Dragage de Jane de Boy
Lège Cap-Ferret**

Consistance des travaux

Dans le cadre de ses compétences maritimes, le Syndicat est sollicité chaque année par la commune de Lège-Cap Ferret pour que soient réensablées les plages de son littoral intra-bassin, afin d'améliorer leur

configuration pour l'accueil estival. Le site de Jane de Boy est inclus dans ce programme ; la plage se situe au pied du camping Les Pastourelles, elle est bordée par le chenal du Pout. Le chenal du Pout est obstrué par les sables provenant du canal des Etangs. De plus, le courant de jusant vient éroder le bas de plage. L'opération a permis

de réensabler la plage dite « des Pastourelles ».

Volumes extraits

11 500 m³ à l'aide des équipements syndicaux

Période et durée des travaux

Octobre à novembre 2011

Coût 126 000 € TTC



II.7 Réensablement des plages

Sous couvert d'autorisations spécifiques, les opérations de réensablement ont été effectuées à l'aide des équipements syndicaux, ou bien par l'intermédiaire de moyens extérieurs, commandés dans le cadre de procédures dites de marchés publics.

Ainsi se sont déroulés les travaux suivants :

1. Réensablement des plages entre l'épi Legallais et la jetée Thiers – ARCACHON

A la demande de la commune d'Arcachon, le Syndicat s'est

attaché au réensablement de cette zone à vocation touristique. La partie Ouest de la plage de Legallais n'est pas accessible à marée haute du fait de la forte érosion qui s'observe à proximité de l'épi.



Lieu de prélèvement :

La zone d'extraction est située au large des plages de la pointe du ferret, sur des fonds marins d'une profondeur entre 5 et 10 m, entre les bouées 11 et 13.

Lieu de dépôt : La zone concernée



par les travaux de rechargement de la plage d'Arcachon se situe sur le littoral du centre ville à l'est de la jetée Legallais. Elle s'étend sur 220 m. Un régalaie de la plage a été nécessaire à l'aide d'un bull à chenilles.

Volume : 25 000 m³

Titulaire des travaux : Compagnie Armoricaine de Navigation et sa drague porteuse à élinde trainante «Côtes de Bretagne»

Coût 102 796 € TTC



2. Réensablement des plages de Lège-Cap Ferret

L'objectif est de rétablir la largeur de la plage du littoral intra bassin de la commune de Lège-Cap Ferret, depuis Jane de Boy jusqu'au quai des Courlis, pour accueillir les activités balnéaires.

Lieu de prélèvement :

Mimbeau / Bélisaire ou sur site

Titulaire des travaux :

SAS VAN CUYCK TP

avec des moyens terrestres.

Travaux réalisés en juin 2011

Coût : 173 000 € TTC

Lieux de déblais/remblais :

NOM DU SITE	EXTRACTION	DEFINITION DE LA ZONE	VOLUMES DÉPOSÉS
Bertic	Origine : Bélisaire	A la plage de Bertic	510
Michelet	Origine : Bélisaire	A la plage Michelet	760
Claouey	Origine : Bélisaire	A l'ouest du Centre Nautique	700
Le Four	Le four	Déblai/remblai sur site	1870
Les Jacquets	100m ³ Origine : Bélisaire	Déblai/remblai sur site Au sud du village ostréicole	560
Truquets	Origine : Bélisaire	A la plage des Truquets	750
Pointe aux Chevaux	Pointe aux chevaux	A la plage de la Pointe aux chevaux	
Piquey	Origine : Bélisaire	Aux plages de Piquey	1200
Canon	Origine : Bélisaire	A la plage du Canon	840
Plageotte	Origine : Bélisaire	A la plage du Plageotte	470
Herbe	Origine : Bélisaire	A la plage de l'herbe	850
Bélisaire	Origine : Bélisaire	Déblai/remblai sur site	100
Talus du Mimbeau 44 hectares	Origine : Mimbeau	Déblai/remblai sur site	12000
Courlis	Origine : Bélisaire	Au quai des Courlis	1500



Réensablement des plages de Lège-Cap Ferret

3. Réensablement des plages de Moulleau Péreire

Le programme de réensablement des plages arcachonnaises 2011 a été effectué à l'aide des équipements syndicaux, en mai/juin 2011.

Lieu de prélèvement :

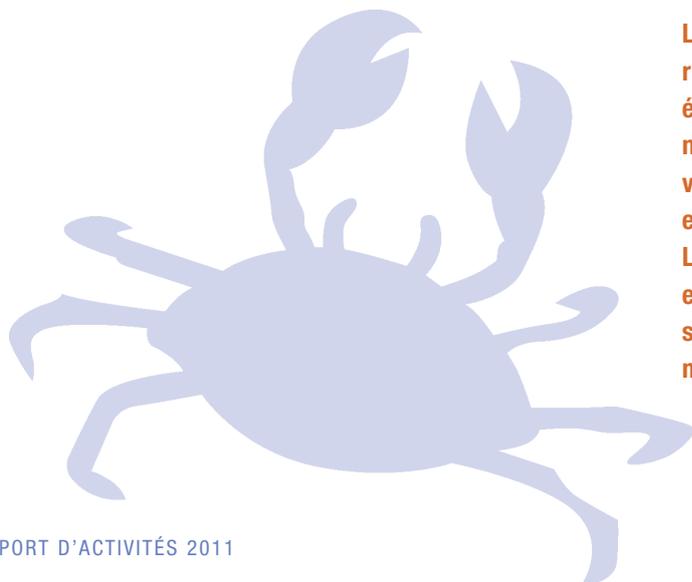
Pour faciliter l'accès à la jetée du Moulleau aux usagers, la zone de prélèvement de sable se situait au droit de la jetée.

Lieux de dépôt et de régalage :

- plage des Arbousiers et au sud de la jetée du Moulleau ;
- plage au niveau du Cercle de Voile du Pyla
- plage du Pyla entre l'avenue des vendangeurs et l'avenue du Figurier
- plage du Moulleau.

Volume : 16 000 m³

Coût : 115 000 € TTC
(y compris le régalage)



Le Syndicat, cette année encore, fort de ses expériences, de sa surveillance du milieu et de ses études, a su répondre à la demande des élus, des navigateurs et des usagers du plan d'eau en développant des projets maritimes coordonnés tout en maîtrisant les impacts associés.

Les hommes, pour leurs usages et leurs métiers, exigent du Bassin d'Arcachon une durabilité de son identité que les équipes du SIBA essaient de maintenir, jour après jour, avec raison et passion.

11.8 Etudes environnementales maritimes

Faire du SIBA le partenaire indispensable pour l'expertise de la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon.

En 2011, le SIBA devient un partenaire de premier ordre dans les investigations concernant la qualité de l'eau sur le Bassin d'Arcachon. En donnant son essor au réseau REPAR, premier réseau français entièrement dédié à la connaissance et au suivi des pesticides en milieu littoral, le SIBA reste le moteur de l'innovation au service de l'environnement maritime du Bassin.

> Zostères

Les zostères sont des plantes aquatiques formant, sur le Bassin d'Arcachon, le plus grand herbier sous-marin d'Europe. Elles créent un écosystème très riche et servent de nourricerie à de nombreux poissons et crustacés. A marée basse, elles constituent des zones d'alimentation pour certains oiseaux.

Le Syndicat a participé à une vaste étude sur la régression des herbiers de zostères qui s'est achevée en septembre 2011. Les conclusions de ce projet permettent de sus-



Canal à courant permettant la modélisation de l'influence des zostères sur la sédimentation (Crédit photo Florian Ganthy)

pecter que le déclin des herbiers de zostères observé dans le Bassin d'Arcachon résulte probablement en premier lieu de facteurs météorologiques (fortes températures), peut-être accentués par les effets d'une contamination par les herbicides.

Le Syndicat a également cofinancé avec Ifremer une thèse de doctorat sur les rôles des herbiers de zostères dans la dynamique sédimentaire du Bassin d'Arcachon et l'impact potentiel de leur régression. L'investissement était de 17 000 € par an sur trois ans. L'année 2011 était centrée sur la modélisation des phénomènes observés lors des

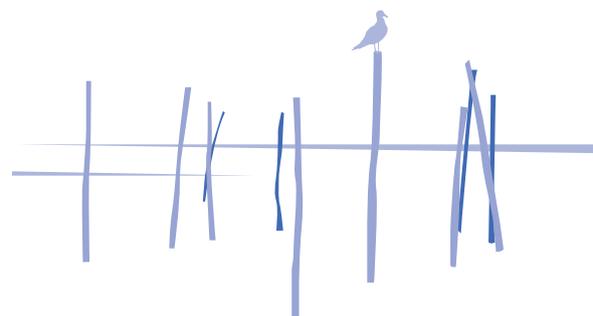
campagnes de terrain de 2010. La thèse a été soutenue en décembre 2011 et les résultats seront disponibles début 2012.

> Contamination de l'air par les hydrocarbures (HAP)

L'étude sur la part des HAP contenus dans l'atmosphère et susceptibles de retomber dans le Bassin lors des pluies, s'est poursuivie avec quatre campagnes réalisées en 2011 autour du Bassin. L'un des sites a ciblé d'éventuels apports de l'océan et l'influence du secteur résidentiel du Cap Ferret, un autre s'est intéressé à l'urbanisation d'Arcachon. Le site industriel de Smurfit Kappa ainsi que le trafic routier sur la voie rapide du sud Bassin ont également fait l'objet d'une campagne d'analyses.



Herbier de zostères (crédit photo Ifremer)



Cette année, le préleveur d'air a embarqué dans un camion entièrement équipé pour l'analyse de la qualité de l'air et financé avec la participation du SIBA. Son fonctionnement a été notamment mis en valeur lors de la fête de la Science. Les résultats définitifs de cette étude seront disponibles au printemps 2013.

Les premiers résultats montrent un niveau de HAP atmosphériques faibles à la pointe du Cap Ferret, ce qui permet d'écartier une éventuelle source de HAP venant de l'océan. De même les émissions de HAP par la source industrielle sont relativement faibles. Dans les secteurs résidentiels d'An-



Camion analysant la qualité de l'air (crédit photo Université Bordeaux I).

dernos-les-Bains et du Cap Ferret, on constate davantage d'émission de HAP dans l'air en hiver qu'en été. Cela qui laisse supposer que les sources de type chauffage domes-

tique y ont plus d'influence que le trafic routier, les conditions météorologiques étant par ailleurs plus favorables à une accumulation des HAP dans l'air en hiver.

> Contaminations fécales (IDFEC)

Le SIBA participe avec l'Université de Bordeaux 1 et le Conseil Régional d'Aquitaine à l'élaboration d'outils d'analyses susceptibles d'identifier les sources bactériennes d'origine fécale. A partir d'une caractérisation génétique des bactéries présentes dans la matière fécale de différentes sources potentielles, puis d'une comparaison avec les bactéries présentes dans l'environnement, l'étude permettra d'identifier la cause d'une éventuelle contamination bactérienne qui surviendrait dans des eaux de baignade ou des coquillages.

Le Syndicat participe à l'étude à hauteur de plus de 60 000 € sur trois ans.

2011 a été consacré à l'analyse génétique des souches bactériennes échantillonnées en 2010. L'étude qui devait se baser sur les bacté-

ries entérocoques a été élargie à l'analyse des Escherichia coli pour essayer d'améliorer la fiabilité de la méthode. Les conclusions définitives sur ce projet seront connues à l'été 2012.

> Réseau REPAR

Le réseau de surveillance des pesticides et biocides sur le Bassin d'Arcachon, réseau innovant qui a vu le jour en 2010, a développé plusieurs thématiques, toujours sous l'animation du SIBA.

Les échantillonnages d'eau à haute fréquence (jusqu'à 2 prélèvements par mois) ainsi que la pose en permanence dans le milieu de capteurs sensibles à la contamination en phytosanitaires se sont poursuivis.

Les résultats des analyses chimiques conduites en 2011 en collaboration avec l'Université de Bordeaux I, confirment la tendance de 2010 avec la présence d'un cocktail diversifié

de molécules à des concentrations qui restent cependant très faibles.

A partir de juin 2011, une grande enquête sur l'utilisation des phytosanitaires par les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces verts a été lancée sur les principaux bassins versants du Bassin d'Arcachon. Le ministère de l'Agriculture ainsi que l'école d'ingénieur de Bordeaux Science Agro se sont joints à cette action dont les résultats seront disponibles au printemps 2012. Ils permettront d'améliorer le suivi des différentes molécules de pesticides. Le SIBA est le coordonateur du réseau REPAR. Il participe activement à son fonctionnement en finançant les analyses chimiques à hauteur de 50 000 €, les enquêtes sur les pratiques à hauteur de 15 000 €, et en mettant en œuvre ses équipes et ses moyens nautiques lors des prélèvements pour un coût estimé à plus de 10 000 € en 2011.



Enquête sur l'utilisation des phytosanitaires pour la gestion des espaces verts et l'agriculture sur les bassins versants de la Leyre et du Canal des Etangs (crédit photo SIBA/ENITA/INVENIO)



> Suivi des effluents traités

En parallèle de la recherche de micropolluants émergents dans les effluents, des analyses visant à suivre la présence d'ultra-traces métalliques ont été mis en place. Elles visent à apporter une connaissance fine, non seulement de l'effluent final du Wharf mais aussi des entrées et sorties de chaque station d'épuration, ainsi que de la prise d'eau industrielle du Lacanau.

> Communication

Le pôle environnement du SIBA a réalisé plusieurs interventions pédagogiques à destination d'étudiants des universités de Bordeaux et de Paris.

La bibliothèque environnementale

en ligne s'est enrichie, en 2011, de nouvelles références, avec une recherche désormais possible par mots-clefs.

Le réseau des pesticides REPAR

possède sa propre page internet sur le site du SIBA. Elle inclut un espace de téléchargement qui permet d'accéder aux derniers rapports disponibles sur les différentes actions.



Préparation de plongeurs pour la mise en place de capteurs de micropolluants au pied du Wharf.



CHAPITRE III

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé exerce les compétences de l'Etat en matière de santé et d'environnement, en concertation avec les Services de l'Agence Régionale de Santé. Les attributions qui lui ont été confiées dans le cadre d'un protocole d'accord établi entre le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales concernent le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

Ces compétences s'exercent dans des domaines variés : urbanisme, hygiène de l'habitat, contrôle des bruits de voisinage, de la qualité des eaux de baignade et ruissseaux, des fontaines publiques et réseaux privés, surveillance sanitaire des marchés, des commerces alimentaires et des restaurants.

Ce service exerce également une surveillance sanitaire des terrains de camping et des centres de vacances, instruit diverses plaintes, participe à la dératisation des lieux publics. Il est associé aux opérations de démoustication et au contrôle du peuplement animalier pour les pigeons.

L'ensemble des activités confiées au Service fait l'objet d'un rapport plus complet, consultable sur le site du Syndicat.

III.1 Urbanisme

Dans ce domaine, le Syndicat est appelé à émettre des avis, tant en matière d'hygiène publique que d'assainissement, sur les demandes de certificats d'urbanisme et demandes d'occupation du sol (déclarations de travaux, permis de construire, autorisations de lotir, d'aménager des terrains de camping et de caravanage et des terrains destinés à l'accueil des habitations légères de loisirs). Le Syndicat participe également aux réunions de chantier des travaux de création des lotissements et aux opérations de récolement, préalables à la délivrance des autorisations de lotir et certificats de

conformité concernant les permis de construire d'opérations importantes.

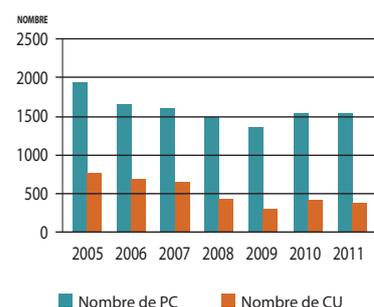
En 2011, le Syndicat a donné un avis sur :

- **400** demandes de certificats d'urbanisme et déclarations préalables de division.
- **1 557** demandes de permis de construire, dont **740** concernent des extensions d'habitations, des commerces, des surfaces artisanales et des déclarations préalables de travaux.
- **28** demandes d'autorisation de lotir.

Lors de ce même exercice, **16** lotis-

sements ont été récolés, représentant **237** lots viabilisés.

Dossier d'urbanisme



III.2 Surveillance sanitaire des eaux de baignade et contrôle de l'environnement

III.2.1. Contrôle de la qualité bactériologique des eaux de baignade :

• **28** points de surveillance ont été choisis en fonction de l'importance de la fréquentation, de l'étendue des plages et des risques sanitaires pouvant exister sur certains sites.

• **292** prélèvements ont été effectués au cours de la saison estivale :

265 analyses ont permis de conclure à une eau de Bonne Qualité (90,75 %)

26 analyses à une eau de Qualité Moyenne (8,90 %)

1 analyse à une eau pouvant être momentanément polluée (0,35 %)

L'interprétation statistique des résultats des analyses bactériologiques, selon la directive européenne du 8 décembre 1975, a conduit au classement de 25 plages en catégorie A (y compris La Salie Wharf) et de 3 plages en catégorie B

10 prélèvements ont été effectués au pied du wharf de La Salie

III.2.2. Elaboration des profils de baignade :

La directive « baignade » 2006/7/CE du 15 février 2006 et sa transposition en droit français renforcent les exigences de qualité, via la mise en place de nouvelles modalités de contrôle et de classement de la qualité des eaux de baignade.

Par délibération en date du 10 mai 2010, le SIBA. a confié l'élaboration de ces documents au Service d'Hygiène et de Santé.

Les profils de baignade sont destinés à mieux comprendre la vulnérabilité de ces eaux, les sources potentielles de pollution et à définir les mesures préventives et de gestion active appropriées.

Ce travail a nécessité :

- des réunions d'information et de travail avec les services communaux
- la collecte des données
- la rédaction des documents
- la mise en place de points d'étude du suivi de la qualité des eaux (hors du contrôle sanitaire réglementaire)
- la participation aux réunions du GIP Aquitain
- la participation au colloque d'Hendaye (présentation de l'étude IDFEC – Identification des sources de contamination fécale

dans le Bassin d'Arcachon).

Les 24 dossiers ont été remis aux communes au mois de mars ; ils ont tous été validés par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

III.2.3. Contrôle de l'environnement :

Contrôle du rejet en mer des effluents urbains et industriels au lieu-dit « La Salie », en application des dispositions de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation de rejet du 17 février 2011.

• **13** prélèvements d'effluents dans le collecteur, avant rejet en mer, aux fins d'analyses chimiques et bactériologiques

• **43** prélèvements sur la plage de La Salie, de part et d'autre du wharf, et sur la plage de Biscarrosse Océan

Contrôle des eaux de surface

• **48** prélèvements relatifs au contrôle de la qualité des crastes, ruisseaux, lac et piézomètres.

• **96** prélèvements de contrôle concernant les apports de nutriments au Bassin d'Arcachon, effectués dans L'Eyre et les ruisseaux du Lanton (commune de Lanton), du Cirès (commune d'Arès) et du Milieu (commune d'Audenge).





Contrôle de la potabilité des eaux d'alimentation et des réseaux publics

- **5** prélèvements pour le compte de particuliers
- **37** prélèvements dans le cadre de la surveillance sanitaire des stands saisonniers, aires naturelles et campings
- **43** prélèvements concernant les puits artésiens des dix communes du Bassin d'Arcachon
- **60** analyses de contrôle de la qualité de l'eau, destinées à l'établissement des certificats de potabilité lors de la mise en service des réseaux internes des lotissements, en application de l'article R 1321-56 du Code de la Santé Publique
- **6** prélèvements (glace et eau) à la criée d'Arcachon

Prélèvements divers

- **24** prélèvements pour le compte du centre de thalassothérapie d'Arcachon
- **101** prélèvements relatifs au contrôle de la qualité des eaux pluviales
- **47** prélèvements ponctuels, destinés à la surveillance du

Centre d'Enfouissement Technique d'Audenge

- **1** prélèvement de sable à l'école maternelle du Teich.
- **1** prélèvement à la station d'épuration de Cazaux.

III.3 Surveillance et inspection des réseaux d'assainissement

Contrôle de la formation d'hydrogène sulfuré

Afin de lutter contre les odeurs et la corrosion des réseaux d'assainissement liées à la formation de sulfures dans les portions fonctionnant en pression, puis à leur réduction anaérobie par les bactéries sulfato-réductrices sous la forme d'hydrogène sulfuré dans les ouvrages gravitaires, le Syndicat a mis en place, pendant près de quinze années, un traitement des eaux usées au sulfate ferreux. Ce traitement a été remplacé par un traitement au nitrate de calcium. 12 postes d'injection de nitrate de calcium sont en service à ce jour. 15 points font l'objet de contrôles réguliers pendant 6 mois de l'an-

née. La Société d'Assainissement du Bassin d'Arcachon a une obligation de résultat sur tous ces points, l'objectif fixé étant de tendre vers une absence d'hydrogène sulfuré dans l'air.

La qualité de ce traitement nécessite un contrôle, réalisé sous la forme suivante :

- **317** contrôles ponctuels de la qualité de l'air dans le réseau d'assainissement, aux points contractuels définis dans le cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service de l'assainissement.
- **90** contrôles ponctuels effectués sur 4 autres points du réseau aux entrées des unités de traitement de l'air des postes de refoulement de la Villa Algérienne et de l'allée de la Plage au Canon, sur la commune de Lège-Cap Ferret, dans la bache du poste des Poissonniers et en amont du poste de Malakoff, sur la commune du Teich.

III.4 Hygiène alimentaire

Dans le cadre de la répartition des compétences au plan départe-



Station d'épuration de Biganos

mental, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé s'est spécialisé dans le contrôle des restaurants, des commerces de restauration rapide et des commerces alimentaires de vente à emporter. De plus, il s'attache à apporter aux 300 commerçants concernés, un accompagnement et une assistance technique appréciés par la majorité des commerçants.

Au cours de l'année 2011, 182 interventions ont été effectuées, réparties comme suit :

- **74** restaurants
- **35** établissements de restauration rapide
- **23** établissements de vente à emporter
- **50** commerçants ambulants installés sur les marchés

Sur ces 182 interventions, 76 ont été réalisées conjointement avec les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations, lors de l'Opération Interministérielle Vacances 2011. Le contrôle des marchés couverts et de plein air a notamment été effectué durant cette période pour renforcer la surveillance de la Direction Départementale de la Protection des Populations. A l'issue des diverses interventions, 102 injonctions ont été adressées aux commerçants.

Les contrôles ont porté essentiellement sur trois points :

Le plan structurel, où il est tenu compte de l'agencement des locaux, de la nature des revêtements (sols,



murs et plafonds), des modalités d'assainissement et des conditions de stockage des ordures.

Le plan des équipements, où il est tenu compte de la présence suffisante de lave-mains réglementaires, d'éviers, de siphons de sol, d'enceintes froides, de cellule de refroidissement rapide, d'écran de protection amovible aux fenêtres et autres équipements divers.

Le plan des pratiques professionnelles, où il est tenu compte de la mise en œuvre du système HACCP (système qui consiste à identifier tous les points à risques pour les maîtriser), des conditions de stockage des denrées, de l'exécution des tâches aux endroits appropriés, des conditions de refroidissement rapide et de conservation des plats cuisinés à l'avance ou des excédents de préparations, des conditions de congélation et de décongélation, de la gestion des huiles alimentaires usagées et de la formation du personnel.

Sur chacun de ces plans précités, une cotation a été effectuée, permettant de déboucher sur les trois niveaux

d'appréciation : satisfaisant, acceptable, insuffisant. Pour l'année 2011, les résultats suivants ont été obtenus :

Sur le plan structurel :

53,5 % « satisfaisant »,
29,5 % « acceptable »,
17 % « insuffisant ».

Sur le plan des équipements :

63 % « satisfaisant »,
28 % « acceptable »,
9 % « insuffisant ».

Sur le plan des pratiques professionnelles :

33,5 % « satisfaisant »,
42 % « acceptable »,
24,5 % « insuffisant ».

Les pratiques professionnelles demeurent le point sensible. Cette situation résulte principalement d'une formation insuffisante du personnel qui débouche souvent sur des pratiques à risques. Par ailleurs, les restaurateurs sont régulièrement confrontés à une main d'œuvre saisonnière non qualifiée et difficile à encadrer compte tenu de la précarité de leur emploi.



III.5 Interventions diverses

III.5.1. Commissions de sécurité :

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé a participé à des visites de commerces alimentaires ou d'établissements pratiquant la restauration sociale, effectuées dans le cadre de la commission de sécurité de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon (COBAS) et de la Sous-Préfecture chargée du Bassin d'Arcachon. Au total, 40 établissements ont été visités au cours des commissions de sécurité, dont 16 établissements de restauration sociale, 20 restaurants et 4 commerces alimentaires de remise directe aux consommateurs.

III.5.2. Création de commerces alimentaires :

40 demandes de permis de construire, concernant la création de commerces alimentaires, ont fait l'objet d'un avis.

Le Service d'Hygiène a également animé 43 réunions pour apporter une assistance technique à la création de ces commerces.

III.6 Surveillance sanitaire des terrains de camping

III.6.1. Contrôle de l'alimentation en eau potable :

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 17 juillet 1985, un contrôle de la qualité bactériologique

de l'eau délivrée a été effectué dans 34 terrains de camping, afin de vérifier l'efficacité de la purge et du rinçage des réseaux internes d'eau potable. Toutes les analyses, réalisées par l'I.P.L Atlantique, ont révélé que les eaux distribuées étaient potables au point de vue bactériologique. Un rappel, concernant les mesures à prendre pour la prévention de la légionellose, a été effectué auprès de chaque gestionnaire de camping.

III.6.2. Contrôle sanitaire pendant la période estivale :

Durant la saison estivale, plusieurs campings ont fait l'objet d'un contrôle par le Service d'hygiène. Les visites sont effectuées de manière inopinée ou faisant suite à des plaintes.



LES CONTRÔLES PORTENT SUR :

- L'état des blocs sanitaires
- Le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement des eaux usées
- La gestion des déchets
- La vérification de la prise en compte de la réglementation concernant la prévention de la légionellose
- L'état de propreté générale du camping

A l'issue de la visite, un compte rendu est envoyé au gestionnaire du camping, ainsi qu'au directeur de l'unité tourisme de la DDTM. En cas de manquement important relatif aux règles d'Hygiène, une mise en demeure est adressée au gestionnaire et un suivi est assuré pendant la saison.

Le principal manquement constaté porte sur l'état d'entretien des sanitaires au niveau de trois établissements entraînant une notification par courrier aux intéressés.

III.7 Surveillance sanitaire des centres de vacances et camps sous tentes hébergeant des mineurs

13 centres de vacances et camps sous tentes ont été contrôlés.

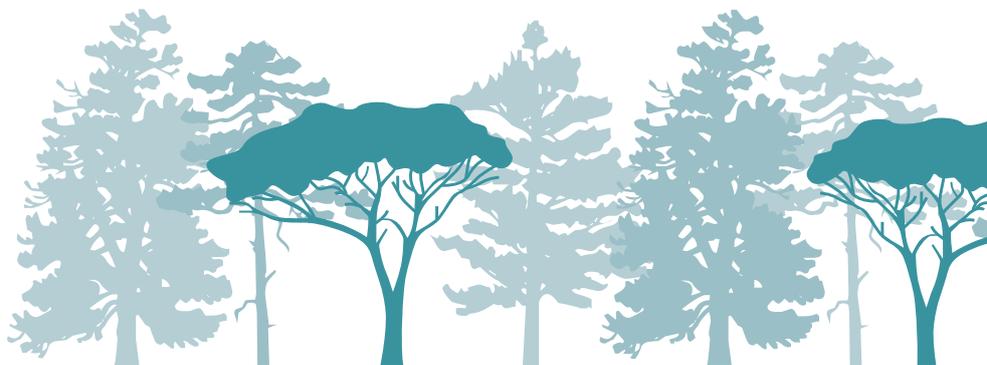
Les contrôles ont été réalisés dans le cadre de l'Opération Interministérielle Vacances 2011, conjointement avec un inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

8 centres d'hébergement en dur ont été visités. Une sensibilisation particulière a été faite concernant le risque de légionellose car la réglementation sanitaire devient plus contraignante sur ce sujet en fixant des obligations de surveillance et de suivi par analyses des

réseaux d'eaux chaudes. Peu de problèmes ont été constatés sur la qualité d'hébergement ou sur les conditions d'aménagement et d'équipement des cuisines de ces établissements. Les conditions de fonctionnement en cuisine ont été trouvées globalement correctes. Cependant, un organisateur de stages sportifs avait hébergé les enfants dans des locaux non répertoriés comme étant un établissement recevant du public. Par ailleurs, la restauration était assurée par des bénévoles sans aucune compétence pro-

fessionnelles qui utilisaient une cuisine de club house inadaptée pour de la restauration collective. Cette situation inacceptable a été évoquée en réunion interservices après la saison, afin qu'elle ne se renouvelle pas l'été prochain. Une attention particulière sera portée sur les déclarations de séjour adressées à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

5 camps sous tentes ont été contrôlés. Quatre étaient organisés dans de bonnes conditions et un dans des conditions jugées acceptables.



III.8 Instruction des plaintes

Les plaintes, enregistrées en 2011, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

PLAINTES • ANNÉE 2011

COMMUNES	HYGIÈNE DE L'HABITAT	NUISANCES SONORES	ASSAINISSEMENT	ANIMAUX	ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉ	DIVERS	TOTAL
ARCACHON	8	5	1	1	1	2	18
LA TESTE DE BUCH	7	2	0	1	1	1	12
GUJAN-MESTRAS	6	0	0	1	0	2	9
LE TEICH	2	0	0	2	6	0	10
BIGANOS	2	0	1	0	0	1	4
AUDENGE	1	0	0	0	1	1	3
LANTON	1	0	0	0	0	0	1
ANDERNOS-LES-BAINS	3	0	1	0	0	1	5
ARÈS	5	0	0	0	0	0	5
LÈGE-CAP FERRET	3	2	0	0	0	1	6
TOTAL	38	9	3	5	9	9	73

III.9 Dératisation-Démoustication

III.9.1. Dératisation

Sous l'égide des services du Syndicat, la société Amboile-Services a réalisé :

- **3 campagnes de dératisation**, réparties au cours de l'année. 24 journées ont été nécessaires aux travaux de dératisation des bâtiments communaux et divers lieux publics.

Parallèlement, **27 interventions ponctuelles** ont été effectuées par le Service d'Hygiène.

Afin d'améliorer nos pratiques en matière de lutte contre les rongeurs, les dispositions suivantes ont été prises dans le courant de l'année 2011 :

- la délivrance des rodenticides se fait maintenant uniquement dans les locaux du Service d'Hygiène par le

personnel formé à cette tâche. Nous avons mis en place une traçabilité, afin d'éviter toutes utilisations abusives de ces produits. Une procédure écrite a été mise en place et une notice de bon usage est délivrée à l'utilisateur.

- les zones de traitement décrites dans le marché en cours sont expertisées par le technicien de la société spécialisée mandatée : en cas d'infestation décelée, les traitements rodenticides sont effectués de façon ponctuelle par la mise en place de produits dans les postes sécurisés.
- les méthodes de lutte des zones potentiellement infestées et difficilement maîtrisables par ce dispositif de postes verrouillés, tel que les enrochements, restent à l'appréciation de nos intervenants quant au choix, ou non, de traitement direct en fonction des risques d'accès du public.

- Une réflexion sur la mise en place de postes d'appâtages fixes suivant une cartographie définie est en cours et le Service d'Hygiène cartographie sur le Système Informatique Géographique (SIG) les lieux, dates et nature des traitements.

III.9.2. Démoustication

- Concernant la démoustication, le Service d'Hygiène est en contact permanent avec les techniciens de l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication (E.I.D.).
- La participation du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon aux dépenses de démoustication s'élève à plus de 129 000 €, soit la moitié du coût global de l'intervention, le Conseil Général assurant le financement de l'autre moitié.

III.10 Capture des pigeons

Le Service d'Hygiène est en contact permanent avec la SACPA, société titulaire du marché relatif au contrôle du peuplement animalier. Le bilan des captures figure dans le tableau ci-contre.

CAPTURES DES PIGEONS • BILAN DE L'ANNÉE 2011

COMMUNES	NOMBRE DE PIGEONS CAPTURÉS
ARCACHON	1 150
LA TESTE DU BUCH	380
GUJAN MESTRAS	161
LE TEICH	/
AUDENGE	/
LANTON	/
ANDERNOS-LES-BAINS	649
ARÈS	352
LÈGE-CAP FERRET	/
TOTAL	2 692

III.11 Sensibilisation à l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des voiries communales et des espaces verts

En 2009, le SIBA a initié un programme d'actions visant à améliorer les pratiques de désherbage des communes riveraines du Bassin d'Arcachon. La mise en place et le suivi de ce programme ont été confiés au Service d'Hygiène.

Cette formation, assurée par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole des Landes, s'est poursuivie en 2010 et en 2011.

Le programme a porté sur :

- l'utilisation des produits phytomédicamenteux en zones non agricoles,

conformément aux règlements en vigueur.

- le bilan des actions d'amélioration des pratiques et des plans de désherbage des communes du SIBA - Les nouveautés réglementaires.

En 2011, deux formations de deux jours chacune ont été consacrées aux agents applicateurs. De plus, deux demi-journées de formation ont été consacrées à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, une dans le domaine des traitements des terrains de sport et une concernant les zones non agricoles cultivées.

Au cours de l'année 2011, le Service d'Hygiène a participé au groupe de travail ZNA, créé par le Préfet, pour l'élaboration d'une exposition itinérante sur les produits phytosanitaires et la gestion différenciée, destinée au grand public (2 réunions).





III.12 Participation à diverses missions

III.12.1. Accessibilité au plomb

Selon la date de construction des logements et la présence éventuelle d'enfants, des tests sont effectués au cours des enquêtes en insalubrité. S'ils s'avèrent positifs, ils conduisent à un signalement auprès de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, afin de déclencher une procédure d'urgence visant à protéger la santé d'enfants exposés au plomb. Un signalement a été effectué en 2011 dans ce cadre.

III.12.2. Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide. Sa présence dans l'air passe donc totalement inaperçue. C'est un gaz très toxique, qui constitue la première cause de mortalité par toxicité aiguë en France (entre 100 et 300 morts par an).

Sa présence dans un local est toujours liée à une source de combustion.

Le Service d'Hygiène s'inscrit dans le système de surveillance des intoxications à l'oxyde de carbone sur le plan national. Aucun accident de ce type n'a été déclaré en 2011.

III.12.3. Demande de renseignements administratifs

Le Service d'Hygiène est régulièrement saisi par des offices notariaux ou des cabinets de géomètres, dans le cadre de cessions immobilières. A ce titre, ce service a répondu à 275 demandes au cours de l'année 2011.



CHAPITRE IV LE TOURISME ET LA COMMUNICATION

LA PROMOTION TOURISTIQUE DU BASSIN D'ARCACHON

En concertation avec les professionnels du tourisme, le SIBA est chargé de la promotion touristique du Bassin d'Arcachon en vue d'en VALORISER L'IMAGE.

Pour cela, en étroit partenariat avec les Offices de Tourisme, le SIBA anime les actions suivantes :

- il DEPLOIE chaque année une vaste CAMPAGNE DE COMMUNICATION sur les médias de presse écrite, TV, Radio et Internet, en s'appuyant sur une véritable stratégie de Marque «Bassin d' Arcachon». L'objectif du concept de marque «Bassin» est de valoriser autrement les richesses naturelles de la destination en privilégiant une offre en ECOTOURISME et les produits à forte identité territoriale (patrimoine maritime, Pescatourisme...);
- il CONÇOIT ET REALISE LES SUPPORTS DE PROMOTION et D'INFORMATION, à savoir : guide touristique en 4 langues, plan guide, portail internet, application iPhone, signalétique touristique dans les ports et villages ostréicoles, topoguide de randonnée...;
- il ANIME et COORDONNE les ACCUEILS ET VOYAGES DE PRESSE en vue de conforter la notoriété de la destination;

Enfin, pour parfaire L'ACCUEIL sur le Bassin, le SIBA soutient la PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS en vue de cultiver et développer l'esprit d'accueil «Bassin» (mise en place d'un Programme Local de Formation, organisation de rencontres professionnelles et de journées techniques...).



AFFICHES

GUIDE TOURISTIQUE



CARTE DES DÉPLACEMENTS





IV.1 La communication touristique

Les campagnes de Communication

2011 marque un tournant décisif dans le déploiement de la stratégie de marque du Bassin d’Arcachon, autour du concept « des Vraies Vacances », tout juste initié en 2010. Un concept de marque touristique destiné à être installé progressivement et issu d’une réflexion plaçant le client au cœur de la communication et de la marque.

Le concept s’est construit en 2010 sur **une mécanique testimoniale** : des consommateurs s’exprimaient sur leur vision personnelle des Vraies Vacances. En 2011, le concept s’est traduit par l’affirmation d’une promesse « **les Vraies Vacances, c’est ici ! Les Vraies Vacances, ce n’est pas forcément la même**

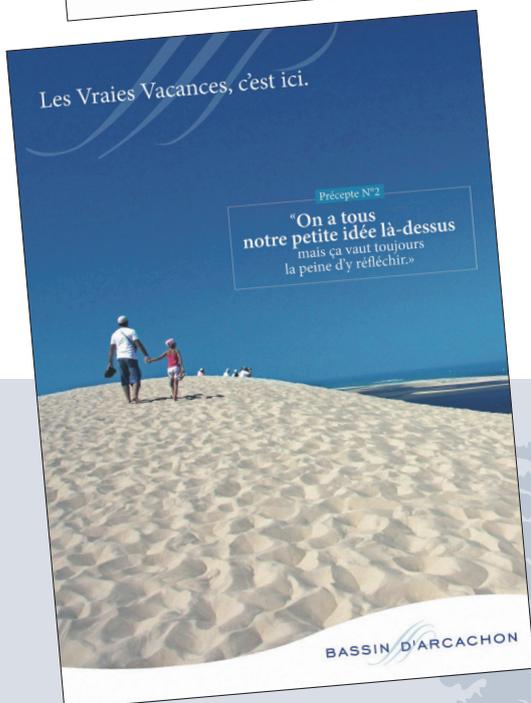
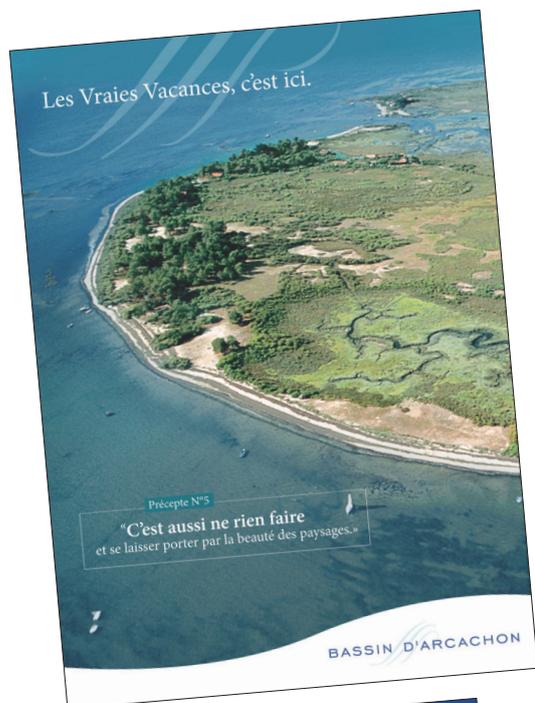
chose pour tout le monde, mais c’est forcément sur le Bassin d’Arcachon ! »

Compte tenu des objectifs et des cibles, la stratégie de moyens a été concentrée sur le média radio mais à l’échelle nationale : la radio est le média le plus approprié pour répondre à un double objectif : image et trafic.

1/ par voie radio, à l’échelle nationale

En effet, la radio nationale présente un double intérêt :

- une dimension « statutaire » : elle nous classe dans les « grands annonceurs » et donc dans les destinations majeures qui comptent ;



CAMPAGNE D’AFFICHAGE



- un effet « miroir » : la communication est entendue par les résidents et acteurs locaux, leur renvoyant l'image projetée d'eux-mêmes et leur territoire

> La campagne radio s'articule autour d'une période unique :

Avant le week-end de Pâques et les vacances, du 14 mars au 2 avril (soit 4 semaines), 138 spots ont été diffusés, du lundi au samedi et le dimanche en fin de journée.

> Le contenu des messages publicitaires au format 20 secondes

Le spot radio présente, sous forme d'interviews très courtes, les «Vraies Vacances» de plusieurs personnes interrogées. Il invite à se rendre sur le site Internet des «www.lesvraiesvacances.com».

Le choix de RTL :
3,5 Millions d'auditeurs/jour
RTL N°1
 EN ILE DE FRANCE
 COMME PARTOUT EN FRANCE
 SUR TOUS LES CRITERES !
1ÈRE RADIO DE FRANCE
 SUR LES CSP+I

2/ par voie d'achats d'espaces dans les médias de presse écrite

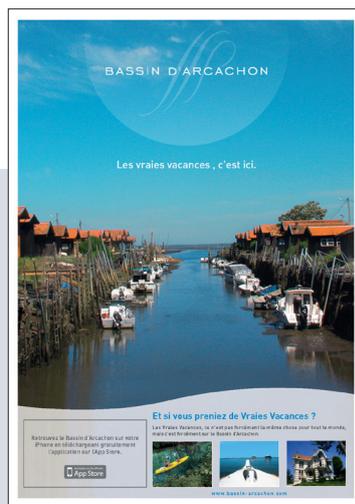
En vue de capitaliser sur la campagne de promotion radio, l'investissement portant sur l'achat d'espaces publicitaires dans les médias de presse écrite a été limité aux

supports suivants, sélectionnés en fonction de la cible de clientèle et de la zone de chalandise :

- Guide touristique de l'Office de Tourisme de Bordeaux (160 000 exemplaires en 4 langues) ;
- DIARIO VASCO et DIARIO DE NAVARRA, hebdomadaire espa-

gnol (dans le supplément Aquitaine) (185 000 exemplaires) ;

- ELLE spécial Bassin d'Arcachon, 135 000 lecteurs.



ANNONCE PRESSE





SITE INTERNET

3 / par le canal Internet et les Réseaux sociaux

En 2011, le service tourisme du SIBA a initié un plan web tendance et opérationnel portant sur les actions suivantes :

> Structurer et animer une stratégie de conquête du Web 2.0 :

Recrutement, à cet effet, d'une «Coordinatrice de l'Animation Numérique» en janvier 2011 :

Mise à jour quotidienne des plateformes d'échange de vidéos et photos et animations des forums de voyage et réseaux communautaires Facebook, Scoop-it, Twitter ... :

- Pour créer du lien;
- Pour être présent là où nos clients/vacanciers sont;
- Pour gérer notre e-réputation;
- Pour développer notre visibilité.

> Développer une véritable politique e-mobilité :

Les enjeux du SIBA : la continuité de service / appréhender le « avant le séjour » et le « pendant le séjour ».

> Optimiser le référencement...

des sites et l'indexation des sites Internet sur les moteurs de recherche et suivre leur positionnement (visibilité sur les moteurs de recherche multipliée par 2,5 en 4 mois).

> Animer le réseau des ANT

(Animateurs Numériques de Territoire) des Offices de Tourisme .

En parallèle, le SIBA a mené des actions complémentaires sur le média Internet, afin de générer du trafic sur le site

www.bassin-arcachon.com
Jeu-concours Facebook
« Les Vraies Vacances »

Le concours a pour objectif d'asseoir la stratégie de communication des Vraies Vacances. Les participants ont fait parvenir, via Facebook, les photos et vidéos de leurs vacances sur le Bassin d'Arcachon.

Etre présent... à toutes les étapes du séjour !

... AVANT	... PENDANT	APRES ...
Rêver / S'informer / Sélectionner	Séjourner / Visiter / Réagir	Partager



4/ sur le média smart-phones & tablettes :

Le SIBA a également mis en place une campagne d'achat d'espaces sur les applications smartphones afin de valoriser son application mobile.

- 5 millions de PAP (pages avec publicité) sur l'application iPhone du Monde;
- 400 000 PAP sur l'application iPhone de Météo France.

Ce dispositif a généré 82 890 visiteurs sur la page de téléchargement AppStore de l'application iPhone du Bassin d'Arcachon.

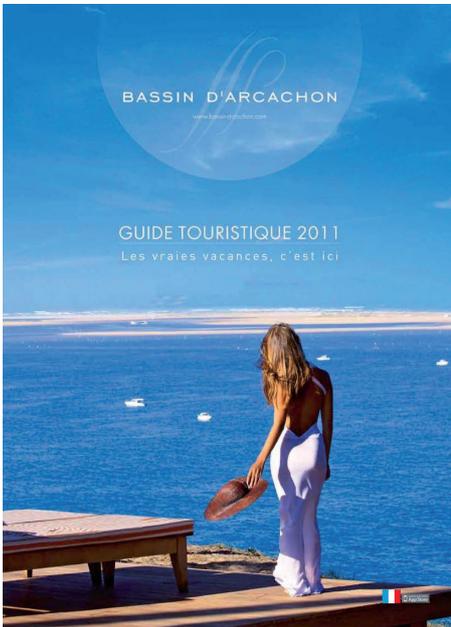
En complément, le SIBA a également commandé 300 000 PAP sur l'application iPhone du journal Sud Ouest durant l'été 2011.



APPLICATION SMARTPHONES



IV.2 Les supports de promotion



IV.2.1- Les éditions

L'ensemble de la profession est associé à la conception des supports guide et plan touristique.

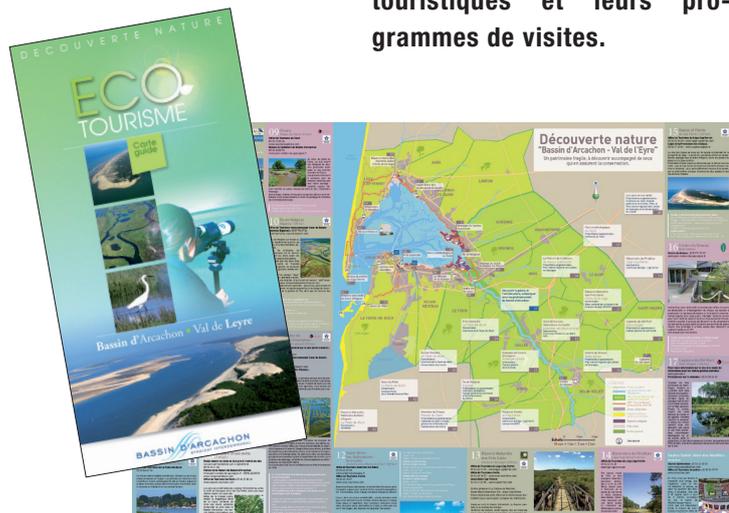
Le guide touristique du Bassin d'Arcachon

Le guide constitue le support officiel de la destination. Il est publié en 138 000 exemplaires et en 4 langues. Son rôle : justifier et donner du contenu à la promesse des Vraies Vacances !

La carte-guide du Bassin d'Arcachon

En complément du guide, le SIBA est édité en 97 500 exemplaires et présente :

- au verso la localisation des sites et équipements majeurs et les **différents modes de transport** (maritime, routier, ferroviaire, pistes cyclables) en privilégiant une présentation intermodale.
- au recto, pour la première année, **la localisation des sites écotouristiques et leurs programmes de visites.**



IV.2.2- L'application pour iPhone, iPad et iPod

Hébergements, restaurants, agenda, visites, activités et déplacements... l'intégralité de l'offre touristique sur le Bassin d'Arcachon est accessible gratuitement sur iPhone.

Afin d'augmenter la visibilité de l'offre touristique du Bassin, le SIBA a souhaité renforcer sa stratégie « e-tourisme » à travers la **mise en place d'une application iPhone**. L'enjeu étant de présenter l'intégralité de l'offre touristique du territoire et ce de manière intuitive, originale et créative. L'application fournit des informations, en temps réel, relatives aux hébergements, aux activités, aux restaurants, aux visites... Une attention toute particulière a été apportée dans la présentation des différents modes de déplacements (lignes maritime, de bus et ferroviaires).

Le SIBA vise à offrir à travers cette application une porte d'entrée vers les 10 communes du Bassin grâce à la mise en place d'un accès par ville. Sa mise en place est destinée en premier lieu à toucher une cible CSP+ urbaine, consommatrice de ces applications.

L'application est téléchargeable

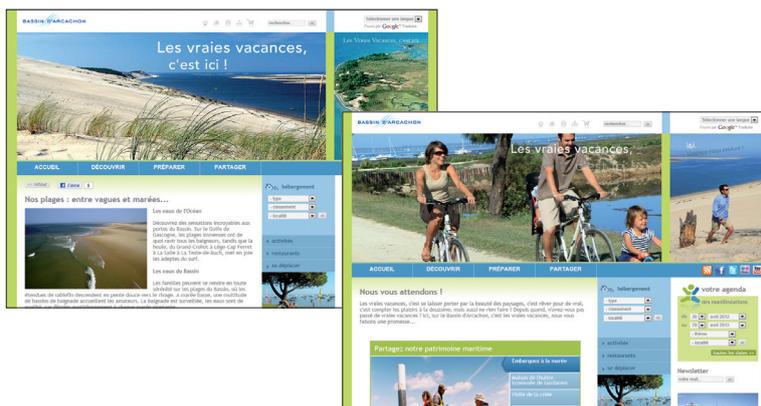
sur l'AppStore depuis le 1^{er} janvier 2011. **En 2011, plus de 35 000 applications ont été téléchargées sur iPhone, iPad et iPod.**

Cette application a également remporté le **prix de l'application touristique mobile** décerné par l'Internaute Voyage.



IV.2.3- Le site Internet www.bassin-arcachon.com

La consultation du site www.bassin-arcachon.com s'élève, en 2011, à une moyenne de 35 000 connexions/mois, avec un pic de connexions en juillet. Le support Internet affirme, un peu plus chaque jour, sa place prépondérante comme support de communication.



JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
29 710	36 472	39 494	43 053	37 666	46 467	62 231	57 752	27 796	25 250	20 869	21 594

Tableau des consultations du site www.bassin-arcachon.com

Les objectifs du SIBA, concernant ce site portail, sont les suivants :

- valoriser l'image de la destination;
- promouvoir le site comme un véritable portail touristique, porte d'entrée vers les sites des Offices de Tourisme ;
- présenter l'offre touristique par le biais d'une syndication de la base de données SIRTAQUI.

Le site Internet du SIBA est à la fois :

- un canal de recrutement, un site de séduction;
- un support des campagnes off-line animées par le SIBA (TV - radio - affichage).





IV.2.4- Le spot promotionnel diffusé sur TV Tourism

Le SIBA a également poursuivi, à hauteur de 2 500 € TTC, la diffusion d'un spot promotionnel dans plus de 500 chambres d'hôtels 3*** et 4**** du département et près de 6 000 empla-

cements de camping sur Bordeaux.

> impact annuel :

327 036 clients hôteliers regardent TourismTV durant leur séjour.



IV.2.5- Le matériel promotionnel

Les affiches, les poches et les calendriers sont devenus les « incontournables » du SIBA ; ils sont largement diffusés dans les salons et les Offices de Tourisme.

IV . 3 Les opérations de promotion

IV.3.1- L'animation des relations presse

A) Organisation et accueil des journalistes

Seul, ou en liaison avec le CRTA et le CDT, le SIBA a coordonné le séjour des journalistes venus réaliser des reportages sur le Bassin ; c'est ainsi qu'ont été accueillis et pris en charge :

12 au 14 février :

« Dimanche Ouest France »

27 mars : TO Brésiliens

1 mars et 1^{er} avril :

Partenariat Quality Suites

13 au 17 avril :

« Maison & Travaux »

23 au 25 avril :

« Le Carnet Gourmand » (Le Point)

3 au 6 mai : « 100% Mag »

21 et 22 mai : presse chinoise

23 au 26 juin : « Voyages SNCF »

26 juin : Arte

29 et 30 juin :

« Télématin » (France 2)

30 juin : « Gay Krant » (Pays-Bas)

16 au 20 juillet : « Le Figaro »

10 août : « Vacances Transat »

7 et 8 septembre :

« Calgary Herald » (Canada)

15 septembre :

« Easy Jet » (Espagne)

23 et 24 septembre :

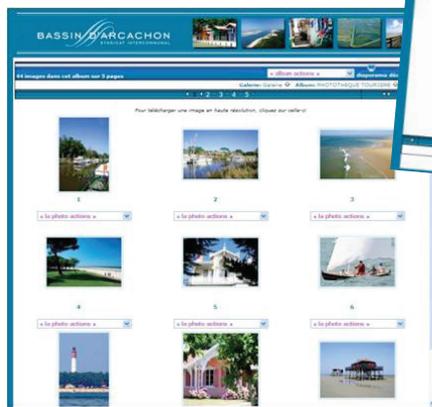
« TBS » (Télévision japonaise)

B) Gestion de l'espace professionnel via internet

Le Service Tourisme du SIBA met à disposition des organismes de tourisme, de la presse et des collectivités, un espace professionnel comportant le dossier de presse et l'accès à une photothèque,

laquelle nécessite, chaque année, d'être confortée et actualisée.

Les images sont accessibles sur le site www.bassin-arcachon.com, rubrique « espace professionnel », grâce à un mot de passe transmis par le Service Tourisme, permettant le téléchargement avec les droits d'utilisation correspondants (codes d'accès fournis sur une durée limitée dans le temps).



C) L'organisation d'une Soirée spéciale Bassin d'Arcachon à Paris, en partenariat avec les structures professionnelles des métiers de la mer

En partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture et le Comité Local des Pêches, le SIBA a organisé sur Paris, le jeudi 17 novembre 2011, une opération presse **à la découverte des produits du Bassin d'Arcachon**. Les 3 chefs cuisiniers, ayant rem-

porté le concours « Poissons et crustacés autour de l'huître dans tous ses états ! » en janvier 2011, ont été en charge d'animer **cette rencontre gourmande** :

- Arnaud Chartier, le Pitey à Arès
- Philippe Gaudou, les Tamaris à Andernos-les-Bains
- Emmanuel Goncalvès, le Pinasse Café à Lège Cap Ferret

Avec l'aimable participation du chef Alain Dutournier, le restaurant « le PINXO », près de la place Vendôme (Paris 1er), a accueilli

cette opération de promotion du Bassin d'Arcachon ; le chef Stéphane CARRADE de la Guérinière a accepté d'orchestrer les ateliers de dégustation correspondants.

Les mets réalisés par les chefs, à partir d'huîtres et poissons du Bassin d'Arcachon, ont été élaborés devant les journalistes et fractionnés en portions afin de laisser les convives libres de « chiper » dans l'assiette du voisin, pour respecter l'esprit des lieux !



IV.3.2- La participation aux salons du tourisme

En partenariat avec le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine (CRTA), le SIBA a participé, en collaboration avec les Offices de Tourisme, à hauteur de 11 620 € TTC, à 2 salons se déroulant au niveau international.

Les salons étrangers :

En partenariat avec le CRTA :

- **le salon de Stuttgart** (220 000 visiteurs), du 15 au 23 janvier 2011
- **le salon de Bruxelles** (114 000 visiteurs), du 3 au 7 février 2011

Le SIBA a également participé au Salon de l'Agriculture de Paris, afin de valoriser l'opération « Pescatourisme ». Il s'est tenu du 19 au 27 février 2011 et a accueilli 680 000 personnes.





IV.3.3- L'animation des relations presse

Enfin pour parfaire L'ACCUEIL sur le Bassin, le SIBA soutient la professionnalisation des acteurs en vue de cultiver et développer l'Esprit d'Accueil «Bassin».

A) Les 2^{èmes} Rencontres professionnelles du Tourisme

Le SIBA a organisé, le 31 janvier 2011, les 2^{èmes} Rencontres du Tourisme : une journée d'échanges et de débats sur le thème :

« Ensemble, accueillir & partager »

Cette journée a offert aux 500 participants l'occasion de réfléchir ensemble sur l'avenir, d'imaginer, de concevoir une offre touristique nouvelle autour d'un Esprit d'Accueil

Bassin, dans le respect d'un développement harmonieux :

« L'Esprit Bassin : nous l'avons tous en nous, apprenons à mieux le partager ! »

PROGRAMME

Matinée : plénière « une nouvelle tendance : partager, se rencontrer, vivre des moments authentiques »

Après-midi : débat « le Bassin, on connaît... alors apprenons à mieux en parler ! »

B) Mise en place d'un Programme Local de Formation (PLF)

Le Conseil Régional d'Aquitaine, à travers la Mission des Offices de tourisme & Pays touristiques d'Aquitaine (MOPA) et le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre ont sollicité le SIBA afin qu'il soit le maître d'ouvrage d'un Programme Local de Formation (PLF), outil triennal de professionnalisation pour les Offices de Tourisme.

En amont, le SIBA a souhaité coordonner une mission d'ingénierie préalable à la mise en place de ce PLF, afin de définir un ou des axes de formation, en réponse aux besoins spécifiques des OT.

Les 3 objectifs de cette mission préalable :

- Mettre en lumière les **forces et les faiblesses** du territoire;
- Accentuer la **conscience de l'effet réseau**;
- Déterminer les **axes de formation** adaptés.

A l'issue de cette mission d'ingénierie préalable, un axe de travail prioritaire a été défini : **la dynamisation de l'accueil**, à travers l'organisation de 3 modules de formation :

- > Savoir communiquer,
- > Savoir organiser un espace d'accueil, un espace de vente,
- > Construire une offre commerciale cohérente.

En 2011, un budget de 2 500 € a été consacré spécifiquement à cette mission préalable.



C) L'Éductour à destination des professionnels

Un éductour dédié à la découverte d'un site écotouristique « l'île aux Oiseaux » a eu lieu au niveau local, pour le personnel d'accueil des Offices de Tourisme, élargi au personnel des hébergements, des équipements touristiques et des espaces naturels ouverts au public, le 20 juin 2011.

Le SIBA poursuit ainsi deux objectifs :

- en termes de communication interne : accueillir le personnel saisonnier et créer des liens entre les différents Offices et ainsi faciliter la communication en saison
- en termes de communication externe : permettre au Service Tourisme du SIBA de présenter la campagne de communication et aux

Offices, les nouveaux produits et manifestations

Sa prise en considération, de plus en plus forte au niveau des différents secteurs de la vie touristique, représentera demain, **la principale source de valeur ajoutée du tourisme.**





IV.4 L'animation & les partenariats

Pour donner du contenu au concept des Vraies Vacances, le SIBA s'appuie sur un travail partenarial avec les OT et le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre - un travail notamment de marketing d'offre, consistant à thématiser l'offre de séjours en fonction de la promesse des «Vraies Vacances». L'objectif est de valoriser autrement les richesses naturelles de la destination en privilégiant une offre en ECOTOURISME et les produits à forte identité territoriale (patrimoine maritime, Pescatourisme....)

> PESCATOURISME, dans le cadre de l'Axe 4 du FEP

Le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre et les structures professionnelles de la conchyliculture et de la pêche ont souhaité inscrire, au sein du programme FEP AXE 4 Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, le développement de la valorisation touristique de l'ostréiculture et de la pêche. Le «Pescatourisme» - accueil

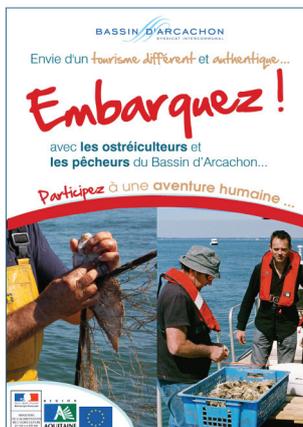
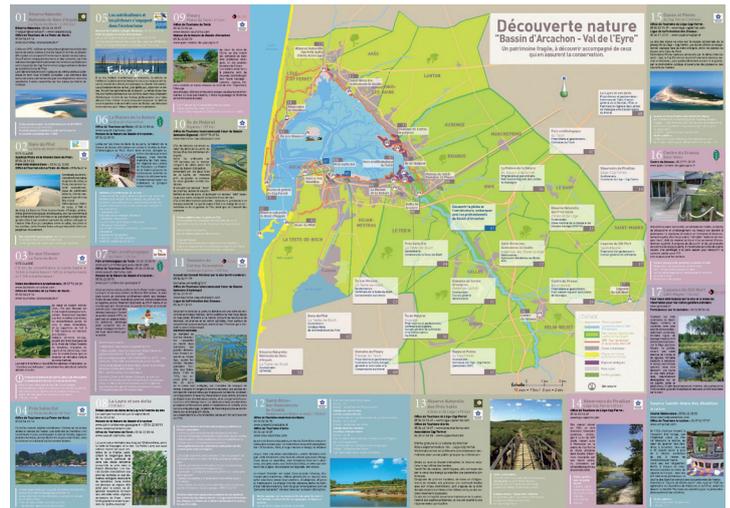
de touristes à bord des navires armés en pêche ou en cultures marines et en activité professionnelle - a été retenu par les filières professionnelles comme action pilote à mettre en place dès l'été 2010.

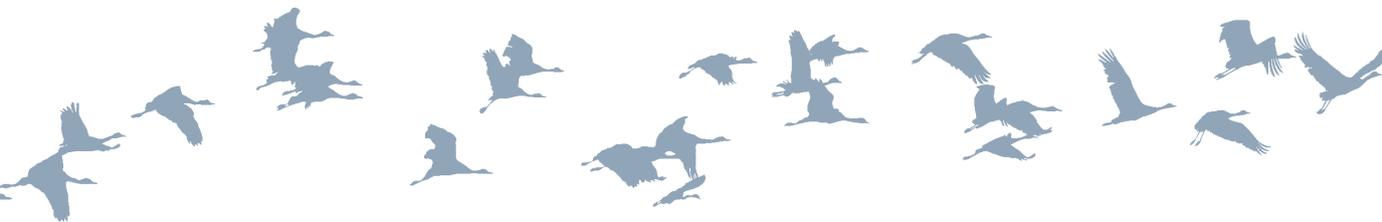
Le SIBA a été sollicité par les professionnels pour être le porteur du projet « développement des outils de communication du Pescatourisme ». Le SIBA a conçu et réalisé 20 000 plaquettes A5, disponibles dans les Offices de Tourisme du Bassin d'Arcachon - Val de

l'Eyre, 10 000 flyers présentant la liste des ostréiculteurs et pêcheurs engagés dans l'opération ainsi que plusieurs autres supports physiques & numériques (stand, affiches, site Internet, application iPhone...).

> ECOTOURISME, dans le cadre du programme européen LEADER

Dans le cadre de la démarche collective associant les gestionnaires des espaces naturels du territoire, le SIBA, le Parc Naturel Régional





des Landes de Gascogne et le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, il a été engagé en 2011 une nouvelle action visant à structurer une filière écotourisme sur le territoire (= mise

en réseau des espaces naturels) qui s'est concrétisée par :

- La réalisation d'une carte, avec une face dédiée à l'ECOTOURISME mettant en valeur un réseau de

17 sites naturels protégés, proposant un accueil du public respectueux de l'environnement, diffusée à 97 500 exemplaires

Composante croissante de l'aménagement du territoire et du développement économique du Bassin d'Arcachon, le tourisme fait partie intégrante des compétences du Syndicat.

Le Service Tourisme du SIBA est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services qui anime une équipe composée comme suit :

- Responsable du Service, Isabelle GALINIER
- secrétaire administrative, Myriam DARRACQ
- coordinatrice de l'animation numérique, Laure GALLATO
- chargée de mission, Audrey RAMBAUT
- photographe et graphiste, Brigitte RUIZ

Pour mettre en œuvre les principaux éléments constitutifs de sa politique touristique générale en relation avec les Offices de Tourisme, le Syndicat a engagé, en 2011 un budget de 472 440 €.





CHAPITRE V

PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DU BASSIN D'ARCACHON

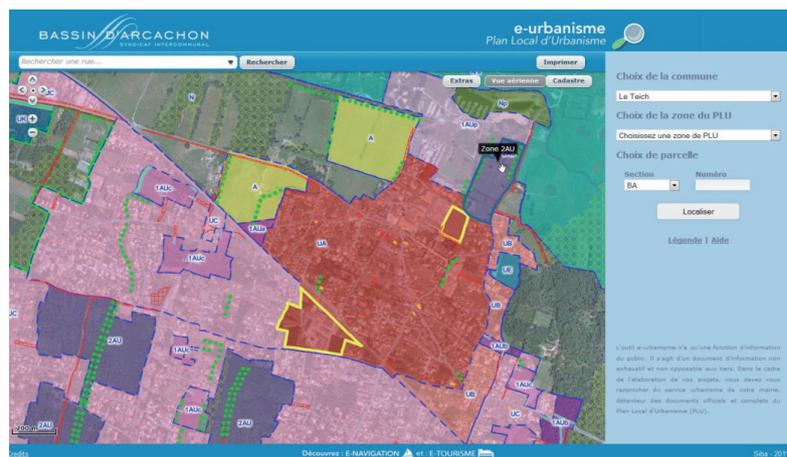
LE POLE DE RESSOURCES NUMERIQUES DU BASSIN D'ARCACHON



Depuis 12 ans, le SIBA assure le développement du Système d'Information Géographique (SIG) du Bassin d'Arcachon. L'objectif premier du Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon est de faire de ce SIG un outil transversal, adapté aux besoins des utilisateurs et simple d'utilisation. Au travers de cet outil, de nombreuses données techniques et d'autres, plus généralistes, sont mises à la disposition des services syndicaux, de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), des six communes du Nord Bassin, de partenaires divers et du grand public.

1- LE PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES : un développeur d'applications cartographiques et un gestionnaire de bases de données géographiques

Le travail de mise à disposition des données cartographiques via Internet pour le grand public, commencé en 2008, s'est poursuivi tout au long de l'année 2011. Le Pôle de Ressources Numériques a développé trois nouvelles applications Web permettant à tous d'accéder à un nombre important d'informations. Après e-tourisme, c'est au tour d'e-urbanisme, e-navigation et e-réseaux de voir le jour.



e-urbanisme permet de consulter les informations du Plan Local d'Urbanisme

(PLU) ou Plan d'Occupation du Sol (POS) des communes du Bassin d'Arcachon mais également des communes de Mios et Marcheprime. Cette carte interactive offre

la possibilité d'accéder facilement au plan de zonage et au règlement d'urbanisme.



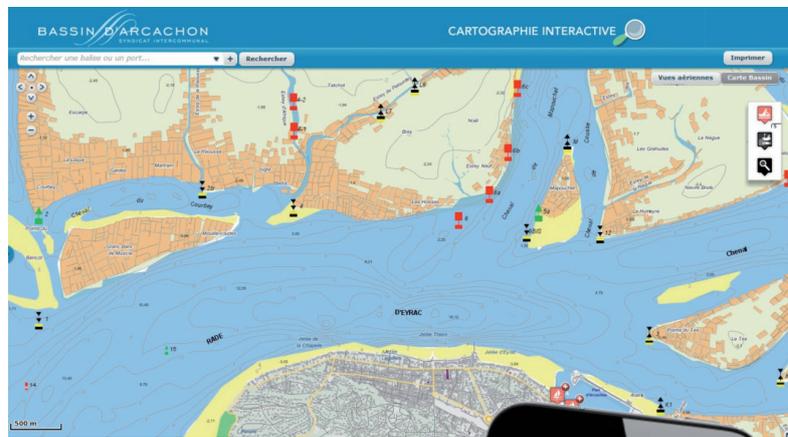
e-navigation

est une application permettant de consulter toutes les informations liées à la navigation sur le plan d'eau du Bassin d'Arcachon. Les usagers du plan d'eau y retrouvent une carte marine interactive à partir de laquelle, des informations réglementaires mais aussi pratiques apparaissent au gré des choix réalisés en cliquant sur les pictogrammes.

En 2012, e-navigation sera déployé sur Smartphone afin de répondre à une demande des usagers, qui souhaitent avoir à disposition sur leur téléphone ou tablette, la carte e-navigation mise en ligne en 2011 sur Internet.

Le déploiement de cette carte sur les Smartphones présente de grands avantages :

- avoir à portée de main une carte à jour du plan d'eau du Bassin d'Arcachon, réalisée par des professionnels ayant une grande connaissance du plan d'eau,



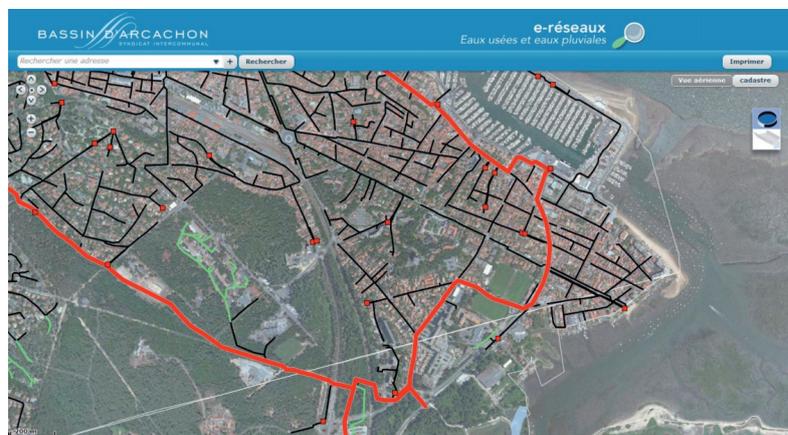
- visualiser la localisation des 233 balises du Bassin, ainsi que celles des passes,
- disposer des informations relatives à la réglementation nautique et aux usagers,
- positionner son embarcation en cours de navigation

Cette application sera disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play dès l'été 2012.



e-réseaux

Enfin, e-réseau permet au grand public d'accéder à une cartographie interactive simplifiée des réseaux d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration, collecteur principal, canalisations publiques et privées, stations de pompage, bassins de rétention, ...) et pluviales (bassins de stockage, canalisations, fossés, exutoires, ...).





On y trouve également des informations plus pédagogiques sur le cycle de l'eau et les traitements des eaux usées.

1.2 Une application maritime interne

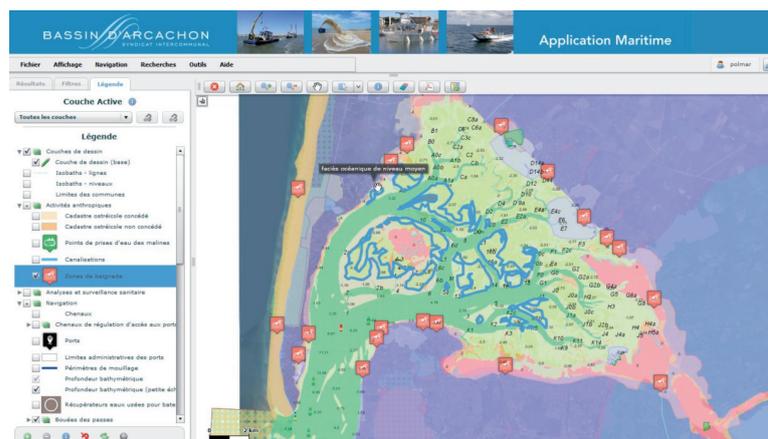
Une application web interne mise à disposition des agents syndicaux facilite la gestion des travaux et la constitution des dossiers techniques, avec en particulier, la possibilité de cartographier l'ensemble des opérations maritimes réalisées ainsi que les données associées (environnementales, emprise réglementaire, ...).

1.3 Mise à jour des données cartographiques

En complément de ses missions de

développement, et afin de fournir, à ses utilisateurs (agents syndicaux, collectivités membres, partenaires ou grand public), des informations fiables et d'assurer ainsi la pérennité du SIG, le Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon a

consacré une partie de son activité 2011 à des missions de saisie, de vérification et de mise à jour de milliers de données cartographiques sur toutes les thématiques (assainissement, maritime, urbanisme, tourisme, environnement, ...).



2- LE PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES : un service qui met à disposition ses données cartographiques

En 2011, le SIBA a conventionné avec plusieurs organismes dans le cadre d'un échange de données numériques ou d'un accès aux données du Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon.

Convention d'échange de données géographiques entre le SIBA, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre et le SYBARVAL :

Le SYBARVAL en charge de la réalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et de son suivi souhaitait se doter d'un outil cartographique cohérent avec les communes situées dans l'emprise géographique

de l'exercice de sa compétence. Dans cet objectif, le SIBA et la CDC du Val de l'Eyre ont accompagné ce syndicat dans sa démarche d'acquisition et de « prise en main » puis ont mis en commun leurs données afin de construire un socle de connaissance partagé. Le SYBARVAL enrichira le système des traitements spécifiques qu'il sera amené à réaliser.

Convention d'échange et d'assistance à l'administration de données géographiques entre le SIBA et la commune de Mios :

La commune de Mios a souhaité disposer d'une application SIG Web lui

permettant de consulter ses données à caractère géographique (cadastre, réseaux, PLU, orthophotoplan, ...). Ne possédant pas les moyens techniques et humains spécifiques lui permettant d'administrer un outil SIG professionnel, elle a demandé, au Pôle de Ressources Numériques du SIBA, une intégration et une gestion de ses données dans le SIG du Bassin d'Arcachon afin de disposer d'un accès illimité web à celles-ci.

Convention d'échange et d'assistance à l'administration de données géographiques entre le SIBA et la commune de Marcheprime :

Le SIBA a également permis à la commune de Marcheprime de disposer d'un accès illimité à ses données cartographiques au travers des outils SIG Web développés par le Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon.

Convention d'échange entre le SIBA et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (DDTM) :

Dans le cadre de ses objectifs de numérisation des documents d'urbanisme, la DDTM a sollicité le SIBA pour bénéficier des documents et des services déjà mis en place par le Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon. Pour permettre à la DDTM de conduire ses missions d'études en matière de prévention des risques naturels

et de planification d'urbanisme, le SIBA a donc mis à disposition les documents d'urbanisme des communes du Bassin d'Arcachon.

Convention de mise à disposition de données du Pôle de Ressources Numériques du SIBA à l'Agence des Aires Marines Protégées :

Au travers cette convention, les orthophotoplans 2009 ont été mis à la disposition de l'Agence des Aires Marines Protégées en 2010. Afin de réaliser des documents d'états des lieux sur les thématiques patrimoniales liées à la mer et au littoral ainsi que sur les aspects socio-économiques, celle-ci a sollicité des données complémentaires en 2011 par voie d'avenants (données touristiques, balisage, chenaux, ...).

Créer un SIG transversal accessible à tous n'est pas chose facile. Le Pôle de Ressources Numériques, au travers des techniciens qui le composent, tente d'accomplir cette mission au quotidien. Les mises à jour des données cartographiques sont constantes afin de garantir la fiabilité de l'outil et les développements sont nombreux afin de mettre à disposition de tous des outils performants et valorisants. Les partenaires sont, chaque année, plus nombreux et cela permet de constituer une véritable ressource cartographique mutualisée sans redondance.

Les nouvelles technologies évoluent sans cesse et le Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon suit ce mouvement ...



ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET



BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon • 16, allée Corrigan
Tél : 05 57 52 74 74 • Fax : 05 57 52 74 75
Site : www.siba-bassin-arcachon.fr
Mail : administration@siba-bassin-arcachon.fr